

La Caisse d'Economie de
Notre-Dame 20 avril 5
21 rue St-Jean

LA REVUE REVUE DES MARCHÉS COMMERCIALE DE LA FINANCE DE L'INDUSTRIE ET DES ASSURANCES.

VOL. I.—No. 7

QUÉBEC, VENDREDI, 1er JUIN

PRIX D'ABONNEMENT: \$1.50

NAZAIRE LEVASSEUR, Rédacteur-en-chef.

EMILE LASALLE, Propriétaire-Editeur

Tous les marchands

désireux de vendre une

marchandise valant plus

que son prix, garderont

certainement nos

Chaussures en stock.

LECLERC & FILS

MANUFACTURIERS DE

CHAUSSURES QUEBEC.



POUDRE

Champion

La meilleure pour animaux

43 Primes remportées

300 quarts COAL TAR

250 quarts HUILE NOIRE

900 qts HUILE DE CHARBON

A vendre à bon marché

Aussi:—LAMPES, LUSTRES, APPAREILS, VERRERIES, ARGENTERIES, GRANITE et POTERIES.

A. E. Vallerand

67, rue Dalhousie

QUEBEC.

GEO. TANGUAY

MARCHAND DE

Farines, Grain, Lard, Poisson, Huile, etc.

QUEBEC

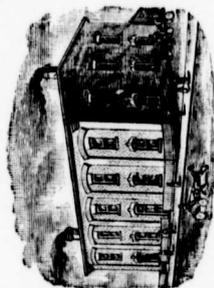
Rues St-Paul, Bell et Leadenhall
BASSE-VILLE.

CHAUSSURES ET CLAQUES

EN GROS

75-77 RUE DALHOUSIE

QUEBEC



CAMPBELL

&

BRODIE

LA MAISON CERVAIS, HUDON & CIE

vient de déménager ses bureaux et
magasins au

No 177 RUE ST-JOSEPH

ancien poste de M. J. A. Langlais et
voisin de M. Z. Paquet

Cette maison tiendra le plus grand assortiment
de

PIANOS ET HARMONIUMS

comme par le passé, tel que: pianos HEINTZ-
MAN, MASON & RIS: H. BELL, etc.
Harmoniums BELL, DOHERTY, etc.

Musique en Feuilles

Une Spécialité

Les nouvelles machines à coudre

WILLIAMS et DAVIS

Tondeuses,

Laveuses,

Coffres de Sureté,

Etc., Etc.

En route pour Québec

Une cargaison de Sucre et Mélasse des
Barbades attendue prochainement.

Aussi: Thés, Cafés, Vins, Liqueurs,
Etc., Etc.

Naz. Turcotte & Cie

54-56-58 rue Dalhousie, Québec



CANADA SUSPENDER Co.

Manufacture de

BRETelles, ETC.,

31 et 33, rue Sault-au-
Matelot, Québec

Demandez nos prix, ou deman-
dez à nos agents voyageurs de
vous faire visite.

Mentionnez la Revue Commerciale.

F. KIROUAC & FILS

FARINES

Grains et Provisions

En gros seulement

QUEBEC

N. F. BEDARD

34 RUE DES ENFANTS-TROUVES
MONTREAL



AGENT

pour la célèbre *canstire à lait Empire State*, les *presses et moules à fromage* de W. W. Chown & Cie, Belleville, Ont., et les *Moulins à plier les boîtes* ainsi que les fonds, couvercles et cercles manufacturés par Macpherson & Schell, d'Alexandria, Ont., et Geo. Neibergall & Co, de Staples, Ont.

Vous trouverez à mon entrepôt tous les matériaux nécessaires pour monter une fromagerie complète avec l'outillage le plus perfectionné tel que *Bassins à lait, Bouilloires, Pompes, Balances, Thermomètres, Lactomètres, Appareil Babcock, Couleur à beurre et à fromage, Extrait de Presure, Parchemins, Scabboards, etc.* **DEMANDEZ NOS PRIX AVANT D'ACHETER AILLEURS.**

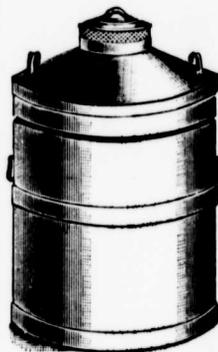
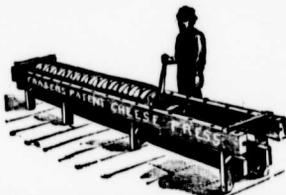
N. F. BEDARD, 34 RUE DES ENFANTS-TROUVES, MONTREAL

MARCHAND DE FROMAGE

A COMMISSION

et Négociant en toutes sortes de
Fournitures pour

FROMAGERIES et BEURRERIES



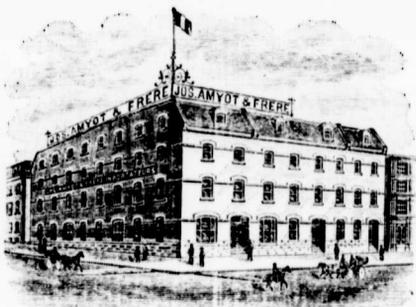
JOS AMYOT & FRERE

Nouvelles générales

Importateurs de Nouveautés Eu opéennes, Americaines
et Canadiennes

Bibliothèques

En gros seulement



En gros seulement

Bibliothèques

Spécialités en Chapeaux, Rubans, Dentelles et Fleurs, et toutes les
dernières Nouveautés : Bijouteries, Jouets, Feux d'artifice
articles du Japon et de la Chine.

45 rue DALHOUSIE, Basse-Ville, Québec

MÉLASSE BARBADES

Qualité Supérieure !

Tonnes — Barriques — Quarts

Au plus bas prix du marché !

LANGLOIS & PARADIS
QUEBEC.

T. GELLEY

E. GUAY

GELLEY & GUAY

BIENVILLE, Lévis

Manufacturiers de

CIGARES

Fumez les célèbres cigares

Le Chevalier, la Galeté, le Verdi
et le Carnaval

D'après l'*Economist*, de Londres, le
marché financier anglais est beaucoup
plus à l'aise.

La révision des listes électorales pour
les élections fédérales commencera le 1er
juin.

M. J. B. Demers construit en ce mo-
ment une tannerie à Sainte-Julie de
Somerset.

On estime à \$800,000 par jour ce qu'il
en coûte pour entretenir les armées du
monde entier.

Il est question d'établir une manufac-
ture de tricot à Saint-Jean d'Irville, et
aussi une fabrique de papier. Le conseil
municipal a été saisi de ce double projet.

Montréal convoite l'école militaire de
Saint-Jean. Elle offre \$25,000 au gouver-
nement pour l'engager à transporter
l'école chez elle.

La fabrique de lainages Patton à
Sherbrooke qui était en chômage depuis
quelque temps, est en pleine activité
depuis lundi, 21 mai.

Les compagnies allemandes de naviga-
tion transportent les émigrants italiens à
raison de \$20 par tête des ports de l'Ita-
lie à celui de New-York.

Nous attendons sous peu : Une cargaison de
MELASSE DES BARBADES

RÉCOLTE NOUVELLE — QUALITÉ SUPÉRIEURE ET GARANTIE. — Que nous vendrons (à arriver) à de prix excessivement bas.

— DEMANDEZ NOS PRIX —

LAPORTE, MARTIN & CIE | EPICIERS EN GROS
MONTREAL

J.A. Langlais & Fils
LIBRAIRES-ÉDITEURS

Nous prions Messieurs les Marchands de la campagne de nous écrire pour nos prix de Fournitures d'écoles et de bureaux. Messieurs les secrétaires de municipalités recevront nos listes de prix pour livres de récompense en nous en faisant la demande. Satisfaction garantie à tous nos clients.

Une visite est sollicitée.

123, RUE SAINT-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC

Voici seulement

LA MOITIE DU PORTRAIT

— MAIS NOUS FAISONS LE —

PORTRAIT EN ENTIER

— POUR —

Moins de la moitié du prix !



Portraits au crayon faits sur commande en 36 heures, valant \$12, pour \$4, garantis, y compris le cadre. Aussi, fines PEINTURES A L'HUILE, valant \$35, pour \$15, garanties, cadre de 7 pouces compris. Aussi, fins PASTELS, valant \$25, pour \$10 seulement, garantis, cadre de 7 pouces compris.

Nous ne cherchons point à duper le public au moyen de tickets de 50 cents. Rien de frauduleux. Pas d'attrape nigauds à 90 cents, ni de peintures à \$1.49 pour forcer les gens à adhérer des cadres. Nous vendons à \$1.00 les cadres que d'autres compagnies vendent \$2.50 ; ceux de \$4, nous les vendons à \$2. Donnez commande tout de suite et profitez de notre grande réduction de prix.

ON NE DEMANDE PAS UN SOU D'AVANCE

E. LASSONDE, 9 rue St-Jean

GRATIS. — Photographies prises pour rien d'ici à quinze jours

BIERE ET PORTER DE JOHN LABATT

De LONDON, ONT.

Le breuvage le plus salutaire pour l'usage général et sans supérieur comme tonique nutritif



Recommandé par les connaisseurs et les médecins dans toutes les parties du Canada.

Voyez les témoignages écrits de chimistes éminents.

Neuf Médailles et onze diplômes obtenus aux Expositions Universelles de France, d'Australie, des Etats-Unis, du Canada, de la Jamaïque, Indes Occidentales.

Savoir originale et fine, purité garantie, ces breuvages sont fait spécialement pour convenir au climat de ce continent et ne sont pas surpassés.



N. Y. MONTREUIL

Seul agent 277, 279 RUE ST-PAUL, QUEBEC

Telephone 545.

Le gouvernement fédéral a 1,385 milles de voie ferrée sous son contrôle immédiat, et 3,600 employés de chemins de fer.

D'après un recensement fait dernièrement dans les cinq quartiers de la ville de Saint Hyacinthe, la population de cette ville serait de 10,000 âmes.

La somme totale des assurances contre le feu au Canada à la fin de 1893, s'élevait à \$837,093,291 soit environ \$160 per capita. L'augmentation sur 1892 est de seize millions de piastres.

Pendant les quatorze premières semaines de 1894, la moyenne des arrivages d'animaux de boucherie à Chicago, a été de 53,500 bêtes à cornes, 105,000 porcs et 60,500 moutons par semaine.

La banque des Cantons de l'Est a décidé d'ouvrir une agence à Magog. M. Edouard Olivier, comptable et receveur de la banque, sera probablement nommé gérant de la succursale.

Depuis le mois d'octobre 1893, l'Australie a expédié en Angleterre 11,754 tonnes de beurre.

Voilà une rude concurrence faite au Canada.

On parle en ce moment de construire une chaussée sur le Saint-François, à six milles de Cookshire, et, au moyen de l'électricité, de distribuer dans la ville l'immense pouvoir d'eau engendré par la chaussée.

Le conseil de ville de Sherbrooke vient de voter une subvention à une fabrique de corsets dans la ville, et d'exempter les débits de fruits, confiseries et tabacs, du règlement relatif à la fermeture des magasins à bonne heure.

Population virile. La petite ville de New Hope, dans la Pensylvanie, n'a que 1200 âmes.

Les registres de l'état civil de ce petit centre indiquent la naissance de quinze paires de jumeaux en deux semaines, dernièrement.

La Banque de Québec ouvrira d'ici à quelques mois une succursale à la Haute-Ville, dans la maison occupée aujourd'hui par M. Burke, pharmacien, rue de la Fabrique.

Cela fera dix nouveaux comptoirs de banque à Québec en huit ans.

On apprend de San Francisco que la récolte des raisins secs, sera cette année de cinq cents wagons moindre que l'année dernière. Les gelées hâtives et les vers ont beaucoup nui aux vignes. Il reste sur la côte du Pacifique à peine de quoi faire soixante wagons de raisin sec.

HENRY A. BEDARD**COMPTABLE PUBLIC ET
LIQUIDATEUR**

S'occupe d'audit de comptes, inspection de livres et préparation de feuilles de balance.

Fait la perception de crédits, bons, douteux ou mauvais, à des conditions très faciles.

Possède la plus grande expérience et les meilleures relations pour agir comme intermédiaire entre débiteur et créancier.

BUREAU :**125 Rue St-Pierre
QUEBEC.****Charles E. Roy**

MARCHAND ET IMPORTATEUR DE CUIRS

**413-415-417, Rue St-Vallier, St-Roch
QUEBEC.**

SPÉCIALITÉ — Cuir à semelle, Spanish, Eagle, Penetang, Racebridge, Slaughter, Cuir Rouge, Cuir à Harma, Veau Français S. F. Lyon, Bois & Fils, et M. M. O. D. Kid Elastic.

Un assortiment d'Équipages importés et toutes espèces de Fouritures pour chaussures.

CORRESPONDANCE SOLICITÉE

MOUNTAIN HILL HOUSE**94 à 98, Rue de la Montagne
QUEBEC.****E. DION & Cie . . . Prop.
JOS. CLOUTIER . . . Gérant**

Cet hôtel est situé au centre du quartier d'affaires. MM. DION & CIE ayant fait des réparations considérables, en ont fait une maison de première classe, très confortable, à des prix très raisonnables.

J. P. LEBEL

MARCHAND DE

Farines, Provisions, Produits de la campagne, Lard, Graisse, etc.

**Rue des Commissaires et
220 rue St-Paul, MONTREAL**

TELEPHONE 1690

**Avant de faire choix d'un endroit pour aller y passer votre
Vacances d'Été**

Vous trouverez fort utile d'aller prendre des renseignements sur le

CHEMIN DE FER DE**QUEBEC ET LAC ST-JEAN****LA NOUVELLE ROUTE QUI CONDUIT AU CELEBRE SAGUENAY**

ET LA

SEULE VOIE FERREE qui mène droit aux délicieuses campagnes et aux magnifiques endroits de pêche qui se trouvent au nord de Québec, au lac Saint-Jean et à Chicoutimi à travers la chaîne des**ADIRONDACKS DU CANADA**

Les trains se raccordent à Chicoutimi avec les bateaux à vapeur du Saguenay qui arrêtent à

TADOUSSAC,**CACOUNA,****LA MALBAIE,****ET QUEBEC**

C'est un voyage circulaire sans rival en Amérique, avec tout un système d'hôtels confortables et luxueux, qui s'accomplit dans la grande forêt, à travers les montagnes, sur le parcours de rivières et de lacs, jusqu'à majestueux Saguenay, de jour et au retour jusqu'à Québec, en touchant à toutes les belles stations balnéaires du bas du fleuve Saint-Laurent.

L'Hotel Roberval, au lac Saint-Jean, offre des appartements de première classe pour 300 touristes; l'Hotel de Pile à la Grande-Décharge du lac Saint-Jean, l'endroit par excellence de la pêche à la ommaniche, est une succursale de l'Hotel.

S'adresser à tous les principaux vendeurs de billets de voyage dans toutes les principales villes.

On distribue gratuitement sur demande un magnifique guide illustré.

ALEX. HARDY,

Agent général du fret et des voyageurs, à Québec.

J. G. SCOTT,

Secrétaire et gérant.



Le commerce d'exportation du bétail au Canada a meilleure contenance. Les prix des marchés de Liverpool et Glasgow sont bas, mais il en est de même du fret océanique, qui est très bas. Pour Bristol, il est descendu jusqu'à 27s. 6d. et, pour Liverpool, à 30s.

Une société dite coopérative installée en ce moment une beurrerie à Sawyerville. Cette société se compose de 60 à 70 cultivateurs qui y ont pris des actions de 850 chacune. Le capital ainsi souscrit sera retenu sur les ventes du beurre.

La nouvelle beurrerie sera alimentée par le lait de cinq à six cents vaches.

Nous avons vu que M. N. T. Dussault, l'un des directeurs de l'Association agricole des Cantons de l'Est, est allé à Ottawa la semaine dernière, et qu'appuyé par les députés des Cantons, il a demandé de l'aide au gouvernement fédéral pour une exposition à Sherbrooke l'automne prochain.

Le cèdre rouge dont on fait le bois des crayons de mine est devenu rare et la célèbre maison Faber pour assurer son approvisionnement a commencé à établir des plantations de cet arbre en Allemagne. Des pépinières existaient déjà depuis plusieurs années produites par des graines importées de Floride.

Les autorités douanières, à Londres, chargent 2s. 6d. pour chaque certificat que les exportateurs de thé sont obligés, de par le nouveau tarif, d'envoyer avec chaque consignment de thé, pour attester que le thé a été acheté en douane en Angleterre, et qu'il est propre à la consommation au Canada.

Le gouvernement français poursuit les directeurs de l'exposition de Chicago pour dommages causés aux exhibits français lors de l'incendie du pavillon de l'Industrie. La réclamation est de un million de dollars.

Le procès est commencé à Chicago depuis vendredi dernier.

D'après son dernier bilan hebdomadaire, la Banque de France serait dans la position suivante : Diminution de 23,897,000 francs dans les billets en circulation ; augmentation de 8,475,000 francs dans le compte courant du trésor ; diminution de 66,800,000 francs dans les billets escomptés ; augmentation de 4,650,000 dans le numéraire d'argent disponible.

L'élargissement de la rue Notre-Dame à partir du carré Chaboillez jusqu'à la hauteur de la rue Guy va coûter à la ville \$429,500.

Le prix de la propriété expropriée varie de \$4.52 au carré Chaboillez, à \$1.75 le pied du côté de la rue Guy. Cinquante et une propriétés ont été expropriées, et trente-sept locataires ont été indemnisés.

La chambre des représentants du Massachusetts, par un vote de 132 contre 39, s'est prononcée en faveur du système norvégien de réglementation de la vente des liqueurs. D'après ce système, la vente des boissons est affermée à une ou plusieurs compagnies et tous les profits excédant 5 pour cent du capital placé sont affectés aux améliorations publiques.

Il y a cent ans, Benjamin Franklin mourait, léguant à la ville de Boston \$1000 qui devaient être placées à intérêt

EAU ST-LEON

Toronto, 27 avril 1894.

Au gérant de l'Hôtel des Sources d'eau minérale de Saint-Léon.



J'atteste par le présent avis que l'usage de l'eau de Saint-Léon m'a fait grand bien. J'ai visité les sources plusieurs fois et je puis témoigner de son merveilleux effet dans le traitement de bien des maladies; j'ai eu connaissance de plusieurs cas de guérison pendant mon séjour dans l'endroit. Dans mon cas, l'eau de Saint-Léon a complètement guéri ma mauvaise digestion et je la regarde comme la meilleure chose que puissent prendre ceux qui ont des affections des reins et du foie.

(Signé), F. L. NAPOLITONA,
violonist,
66, Elm street, Toronto.

Dépôt de l'Eau Minérale Saint-Léon

Vis-à-vis le palais du cardinal

Rue Port-Dauphin

A. BLAIS, SEUL AGENT POUR QUÉBEC

AUX AMATEURS DE CIGARES DE BON GOUT

Fumez le **LAURIER**

Certainement la crème des cigares à 5 cents sur le marché Québécois

EN VENTE DANS TOUS LES DÉPÔTS DE CIGARES
MANUFACTURÉ PAR

J.-B. BEAULIEU & CIE

En dépôt chez A. B. DUPUIS, rue St-Paul
Levis, Québec.

ALFRED L. G. DUGAL

MANUFACTURIER DE PELLETERIES ET IMPORTATEUR DE CHAPEAUX

15, Rue Notre-Dame

Basse-Ville, QUÉBEC.

J. - B. ROBITAILLE

Manufacturier de Chaussures

59 RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH

QUÉBEC

Ouvrage fait à la main seulement.

BOISVERT & ROBERGE

AGENTS MANUFACTURIERS

23, RUE SOUS-LE-FORT, BASSE-VILLE, QUÉBEC

Représentant J. W. Kilgour & Co., manufacturiers de meubles, Beauharnois, P. Q.,

Nous invitons les marchands de la ville et de la campagne à lire notre annonce et à s'en rappeler à l'occasion.

Nous adresserons notre nouveau catalogue à tous ceux qui en feront la demande.

BOISVERT & ROBERGE.

composé. La somme produite par le legs de Franklin est actuellement de \$130,000. La ville a le droit d'employer tout ce qui dépasse \$100,000, c'est à dire \$330,000; mais les \$100,000 devront encore rester à intérêts composé pendant 100 ans et ne pourront être employées qu'en 1994.

La circulation des billets des banques canadiennes autorisées accuse une baisse de \$700,000 en avril. Les dépôts publics ont augmenté de \$60,988,817 qu'ils étaient au 31 mars, à \$63,772,364 au 30 avril. On constate une augmentation soutenue dans les prêts à vue; cette augmentation serait de \$200,000 sur mars. L'escompte mercantile a augmenté de \$3,000,000 durant avril.

Le steamer *Labrador*, de la ligne Dominion, parti de Liverpool à 9 heures du soir le 17 mai, et de Moville le lendemain à 2.30 heures, est arrivé à Rimouski le 24 mai à 9 heures a.m., où il débarquait les malles après une traversée de 6 jours et 18½ heures. Il était à Québec vendredi soir, le 25, sur les 8 heures. Il repartait pour Montréal le samedi matin à 5 heures. Le *Labrador* a fait la course *via* Cap Ray. Sa vitesse moyenne a été de 365 milles marins par jour.

Les propriétaires de mines de charbon de la Pensylvanie Centrale, dont les ouvriers se sont mis en grève, ont unanimement décidé d'accorder aux ouvriers un délai jusqu'à lundi, 28 mai si, ceux-ci veulent reprendre l'ouvrage à 40 cts la tonne.

Si les ouvriers refusent, ils engageront tous les mineurs de bonne volonté. Il y a dix à douze mille mineurs employés dans ces mines. On pense qu'une bonne moitié retournera à l'ouvrage.

Un syndicat demande en ce moment au lieutenant-gouverneur en conseil des lettres patentes, sous le titre de compagnie de lumière électrique de Stanstead, avec un capital de \$25,000. Le principal bureau d'affaires serait à Stanstead. Le syndicat se compose de Henry Lovell, M. B. Lovell, C. A. Lovell, F. E. Lovell, de Coaticook, M. F. Hackett, J. M. LeMoine, A. M. Thompson, H. E. Charmell, de Stanstead, et G. F. Terrill, de Sherbrooke.

Le dernier bilan hebdomadaire de la Banque d'Angleterre donne les chiffres suivants: Augmentation de la réserve totale, £1,544,000; décroît de la circulation des billets, £297,000; augmentation de l'encaisse métallique, £1,247,074; augmentation d'autres valeurs, £40,000; augmentation d'autres dépôts, £629,000; augmentation de £935,000 dans les dépôts publics; augmentation des billets de réserve, £1,398,000; bons du gouvernement sans changements. La proportion de la réserve de la banque par rapport aux obligations est de 67.24 pour cent.

Grande est l'activité en ce moment sur l'embranchement des Tring et au lac Mégantic. Des centaines d'ouvriers sont oc-

I. P. DERY

Libraire-Importateur

LIBRAIRIE, RELIURE, PAPETERIE, ETC., ETC.,

EN GROS ET EN DETAIL

40, RUE SAINT-PIERRE,

BASSEVILLE, QUEBEC

Vve CHAS. TERREAU

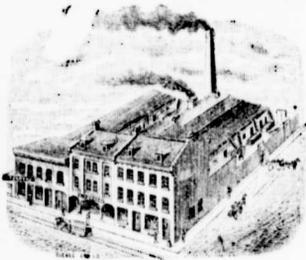
FONDEUR

Assortiment général de

Poêles à Gaz améliorées

Choix sur quatre grandeurs différentes

ASSORTIMENT DE POÊLES DE TOUTES LES GRANDES



210 à 224 rue St-Paul, Québec
Téléphone 3489

Fred E. Richards, président.
J. Frank Lang, secrétaire.
Samuel S. Boyden, asst. secrétaire.

Arthur L. Bates, vice-président.
Josiah H. Drummond, solliciteur.
Thos. A. Foster, directeur médical.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

L'UNION MUTUELLE

De Portland, Maine

A payé à ses porteurs de polices \$27,000,000

Elle est la seule compagnie de ces polices sont protégées par la loi de non-déchéance

Reclamations payées sous la loi de non-déchéance du Maine jusqu'à ce jour, \$150,000

L. Denis Hudon,
Gerant.

COMPAGNIE CHINIC

MARCHANDS-QUINCAILLERS

— ET —

Fabricants de clous et de moulages

QUEBEC

SPECIALITE DE MATERIEL ET

D'ARTICLES DE BEURRERIES ET FROMAGERIES

LE TOUT AU PRIX DE FABRIQUE

Agents pour le sel à beurre de Ashton et de Higgins,

Présure et couleur à beurre de haute marque

Bois à boîtes et tinettes

et généralement tous les articles quelconques nécessaires à la fabrication des beurres et des fromages.

cupés aux travaux de l'embranchement qui doivent être terminés cet automne.

Les compagnies manufacturières de bois de pulpe sont en pleine activité au lac.

Tout cela produit beaucoup de mouvement ; les hôtels du district, regorgent de monde ; les maisons d'habitations sont en grandes demandes, et cent lots à bâtir ont été vendus dernièrement. On parle de l'installation prochaine de la lumière électrique et du téléphone au lac.

Une dépêche de Londres dit que le premier envoi de bétail canadien est arrivé mardi en Angleterre et a subi l'examen de l'inspecteur du gouvernement. Il y avait 370 têtes de bétail dans cet envoi et toutes ont été trouvées en bonne condition. Ces bœufs, qui n'étaient pas cependant de première qualité, ont été vendus de 14 pences à 5 pences la livre.

Si le prochain envoi de 6,430 têtes en ce moment en route subit heureusement l'examen officiel, il est fort probable que l'embargo sur le bétail canadien sera aboli.

M. M. W. F. Collier écrit de Plymouth, en date du 11 mai, au *Morning Chronicle* de Québec, une lettre dans laquelle il fait valoir la supériorité du port de Plymouth sur celui de Southampton.

Il prétend que le port est accessible en tout temps et à toute heure de marée ; qu'il est beaucoup plus sûr de toutes façons que celui de Southampton ; qu'il est plus à l'abri des brumes ; qu'il n'est pas entre les mains d'une seule compagnie de chemin de fer, c'est-à-dire d'un monopole ; que les voyageurs qui y déclarent arriver quelques heures plus tôt à Londres que par la voie de Southampton.

Cette lettre est en réponse à un article paru dans le *Herald* d'Halifax, du 11 avril dernier, qui préconisait Southampton comme le grand port d'arrivée et de départ de l'Angleterre.

MM. Henry Clews & Cie, banquiers de New-York, disent dans leur circulaire hebdomadaire du 21 mai que dans les cercles financiers de Wall street, les affaires spéculatives reprennent tout le monde en suspens ; mais des que ce sera affaire bachelée, on s'attend à un essor considérable dans les entreprises de toute nature. On prévoit que d'ici à douze mois il va se faire un mouvement considérable du côté des associations commerciales et industrielles. L'argent à rien faire est en quantité énorme et le taux de l'intérêt n'a jamais été aussi bas qu'aujourd'hui aux États-Unis et même en Europe.

L'exportation de l'or se continue et ne paraît pas devoir s'arrêter de sitôt ; cependant cette exportation n'a que fort peu d'effet sur la bourse au stocks.

En réponse à un journaliste, dit une dépêche de Londres, M. James E. Huddart, le promoteur de la ligne de steamers du Pacifique entre l'Australie et l'Angleterre, a dit que le gouvernement anglais

n'avait pas promis de subventionner l'entreprise, mais qu'il avait de bonnes raisons d'espérer qu'il s'y décidera. M. Huddart dit que l'intention est de faire construire sans délai les vaisseaux de la nouvelle ligne, qui sera contrôlée par une seule et même compagnie sur l'Atlantique et le Pacifique. Il partira de Liverpool le 9 juin pour New York et de là pour Ottawa. M. Huddart espère que chaque navire partant du Canada pourra prendre à son bord 4,000 bœufs en carcasses pour l'Angleterre, vu qu'ils auront plus de profondeur de cale que les autres. Reste maintenant à savoir quel sera le port d'escale en Angleterre : Southampton, Milford Haven, Liverpool ou encore Plymouth.

On lit dans le *North Western Miller* du 9 mai : Les moulins à farine de Minneapolis ont fait 160,000 barils de farine, contre 205,630 barils la semaine précédente et 159,160 durant la semaine correspondante en 1893. Cette semaine quinze moulins à farine fonctionnent à raison d'une production de 30,000 barils de farine par jour. La farine étant au prix de 17½ cts. de Minneapolis à New York, les plus forts meuniers sont disposés à accumuler des stocks à Buffalo et d'autres points de distribution. Les ventes sont très lentes. Exportation, 40,690 barils cette semaine contre 48,900 la semaine dernière.

Les moulins de Duluth ont fait 33,921 barils contre 25,695 barils la semaine d'avant, et 34,358 barils pendant la semaine correspondante en 1893.

On prévoit une augmentation dans la production des moulins. Stocks de farine en entrepôts, 281,400 barils, contre 107,200 en 1893. Exportations de Duluth, 20,605 barils contre 6,858 barils il y a une semaine.

Il est toujours plus prudent d'employer un notaire ou un avocat pour faire vérifier la perfection du titre de la propriété que l'on désire acheter. Même avec les services d'une autorité il peut survenir des erreurs. Il arrive parfois dans la subdivision d'un district d'enregistrement, qu'une propriété est portée au registre de l'ancien bureau comme non grevée d'hypothèque, tandis que dans l'autre au contraire, par acte subséquent, elle se trouve alourdie d'une créance hypothécaire.

Le *Witness* de Montréal rapportait il y a quelques jours le fait qu'une personne ayant les yeux sur une propriété, confia l'affaire à un notaire. A première vue la propriété paraissait absolument libre, lorsque le notaire découvrit à l'hôtel de ville qu'elle tombait sous le coup de trois expropriations. Le trésorier ne pouvait réclamer la somme de ces expropriations, vu qu'il n'avait pas encore reçu le rapport des cotiseurs.

Le notaire informa le vendeur que, dans son opinion, il aurait à garantir le paiement de ces trois expropriations ou qu'il n'y aurait pas de vente.

Choses et autres

Les pèlerinages à Sainte-Anne. — Voici quel a été le mouvement des pè-

lerinages à Sainte-Anne de Beauport depuis 1871 :

Année	Nombre des pèlerins	Pèlerinages organisés
1874.....	17,200.....	12
1875.....	27,000.....	17
1876.....	28,000.....	40
1877.....	30,500.....	45
1878.....	37,530.....	40
1879.....	27,500.....	42
1880.....	36,500.....	40
1881.....	50,000.....	63
1882.....	54,000.....	78
1883.....	58,174.....	70
1884.....	61,724.....	83
1885.....	79,282.....	106
1886.....	85,659.....	114
1887.....	90,884.....	109
1888.....	91,347.....	116
1889.....	100,951.....	111
1890.....	105,672.....	129
1891.....	115,290.....	130
1892.....	124,000.....	149
1893.....	130,000.....	153

Le cheval de boucherie en Chine.

Tout le monde sait que le chien compose un mets recherché des Chinois, au même titre que le nid d'hirondelle, mais ce qu'ils ne savent pas, c'est qu'il existe un cheval spécialement élevé en vue de la boucherie.

La Chine n'est pas un pays équestre. On y distingue seulement deux variétés chevalines n'ayant aucune valeur réelle : structure irrégulière, tempérament lymphatique, faible résistance. Or, quelques engraisseurs se sont mis à spécialiser une de ces variétés en vue de la boucherie. Un journal de Shanghai publie quelques renseignements intéressants à ce sujet, d'où nous extrayons ce qui suit : "L'abattage du cheval est en usage ancien en Chine et même en usage nécessaire, parce que la population y est trop dense pour s'alimenter avec facilité. Tandis que les classes pauvres doivent se contenter de la viande des vieux chevaux de travail, des chevaux d'une variété spéciale sont engraisés pour la classe riche.

Les efforts de l'éleveur ont, pendant plusieurs siècles peut-être, été dirigés en vue de rendre ces animaux impropres au travail et aptes seulement à l'engraissement.

"Ces chevaux sont petits, 1 m. 25 de haut à peine ; ils ont les os extrêmement tendres, mais ils font une si incroyable quantité de viande et de graisse savoureuses, qu'il n'est pas rare de les voir atteindre le poids de 400 à 500 kilogrammes à la fin de leur troisième année, moment où ils sont abattus. De plus la viande de ces animaux est à bon marché, car ils arrivent à accumuler leur masse par commune de chair et de graisse sans réclamer des fourrages coûteux. Leur principale nourriture se compose notamment de foin, de pailles diverses et de déchets de toutes sortes."

De quoi est fait le corps humain.

— Une exhibition intéressante qu'on peut voir au Musée National, dit "l'American Economist," est celle des ingrédients qui entrent dans la composition du corps d'un homme du poids moyen de 154 livres. Un grand boeal en terre renferme 96 livres d'eau qui contient ce corps. Dans d'autres

réipients on trouve 3 livres de blanc d'œuf, un peu moins de 10 livres de colle — 2½ livres de gras, 8½ livres de phosphate de chaux, une livre de carbonate de chaux, 3 onces de sucre et d'empois, 7 onces de chlorure de chaux, 6 onces de phosphate de magnésie et un peu de sel de table.

Ramené à ses éléments chimiques, le même homme contient 97 livres d'oxygène, assez pour remplir, sous la pression atmosphérique ordinaire, une chambre de dix pieds en tous sens. Son corps renferme aussi 15 livres d'hydrogène, qui, dans les mêmes conditions de pression atmosphérique, occuperaient un peu moins de deux chambres de ces dimensions. A ce qui précède il faut ajouter 3 livres et 13 onces d'azote. Le carbone, dans le corps d'un homme, représente un pied cube de charbon.

La meilleure manière de le représenter consisterait à le faire au moyen d'un diamant de cette dimension, parce que le diamant est du carbone pur ; mais le Musée National ne possède pas de diamant de cette dimension. Une rangée de bouteilles contient les autres éléments qui entrent dans la composition du corps de cette homme. Il y a quatre onces de chlore, 3½ onces de fluor, 8 onces de phosphore, 3½ onces de soufre, 2½ onces de potassium, un dixième d'once de fer, 2 onces de magnésium et 3 livres et 13 onces de calcium.

Le prix actuel du calcium sur le marché est de \$300 l'once. Un homme de taille ordinaire en a donc dans le corps pour une valeur de \$18,300. Peu de personnes s'imaginent qu'elles valent autant d'argent que cela.

Langue internationale. — M. Achil

les Rose, docteur en médecine, vient de publier un intéressant travail dont il a donné lecture à l'Académie de médecine de New-York, dans sa séance du 15 mars 1894, et qui traite de l'utilité d'une langue internationale unique pour les médecins et les lettres en général. Le besoin d'une langue internationale s'est fait surtout sentir lors du dernier congrès médical, dont la plupart des membres ne pouvaient parler ou même comprendre que leur langue, alors qu'il y en avait trois officiellement reconnues : le français, l'anglais et l'allemand. Le docteur Rose estime que le grec offrirait de nombreux avantages comme langue internationale ; d'abord, parce qu'il a fourni un grand nombre de mots au langage médical moderne, de même qu'il est beaucoup employé dans les sciences et dans les arts ; ensuite parce que c'est une langue essentiellement riche en combinaisons, et qu'il faut qu'elle soit vraiment supérieure pour s'être perpétuée à travers les siècles, malgré tous les revers éprouvés par la nation hellène.

GAUVREAU, PELLETIER & CIE

IMPORTATEURS DE

Marchandises Anglaises, Françaises et Américaines

— 000 —

RUE ST-PIERRE, Québec

Aux Financiers,
Aux Marchands,
Aux Industriels

ANNONCEZ

DANS LA

“ REVUE COMMERCIALE ”

C'est l'un des

MEILLEURS MEDIUMS

que vous puissiez avoir pour atteindre les clients et le public en général.

C'est aussi l'un des plus **ECONOMIQUES** et des plus **EFFICACES**.

N'oubliez pas que l'annonce est aujourd'hui le **GRAND FACTEUR DES RELATIONS COMMERCIALES**, et que, sous ce rapport, la

“ REVUE COMMERCIALE ”

vous sera bien avantageuse.

LA REVUE COMMERCIALE

QUÉBEC, VENDREDI, 1er JUIN 1894.

ABONNEMENT A

" LA REVUE COMMERCIALE "

Par année \$1.50
 Pour 6 mois..... 0.75

Pas d'abonnement pour moins de 6 mois.
 Les avis de discontinuation d'abonnement, de même des avis de changement d'adresse, ne valent que s'ils sont adressés directement au bureau du journal, par écrit ou autrement.

SYNDICATS D'EXPORTATION

La dernière moitié du dix-neuvième siècle a vu l'application plus générale que jamais, pour toutes fins que ce soit, du principe d'association. Les Américains que nous n'admirons pas plus qu'il ne faut, ont parfaitement saisi l'importance de ce principe dans les entreprises de toute nature et l'ont largement mis en pratique. Le petit capital demeurant relativement impuissant, ils se sont entendus sur tous les points pour le rendre fort et efficace au moyen de l'association. Voilà ce qui a fait la fortune des Américains et la prospérité de tous les peuples qui ont eu recours à l'association. Un fil de chanvre est faible par lui-même, mais qu'on en mette dix, quinze, vingt, cinquante ensemble, on obtient un câble de grande puissance.

Voilà ce que nous n'avons pas encore bien compris à Québec, ou, si nous l'avons compris, nous n'avons pas eu le courage nécessaire de faire des tentatives sérieuses de ce côté là. A ce manque de courage, on peut mettre aussi en ligne de compte une forte dose d'égoïsme et de mesquinerie.

Aussi, avançons nous à pas de tortue dans la voie des affaires et de l'industrie. Nous ne sommes pourtant pas absolument dépourvus de ressources et de moyens d'action.

Le commerce de Québec est en baisse ; il descend rapidement une pente sur laquelle il nous faut trouver le moyen de nous arrêter, si nous ne voulons pas rouler au fond de l'abîme. Il n'y a pas même à tarder. Les gens d'affaires devraient se concerter sans délai et aviser.

Le principe d'association pour les fins industrielles et commerciales, surtout pour les fins du commerce avec l'étranger, n'est peut-être pas le seul grand remède, la panacée extraordinaire au mal ; mais c'est un moyen à prendre pour sortir d'embaras, et nous nous faisons un devoir de le recommander. Nous citons les Etats-Unis comme le pays où l'association des capitaux, petits et gros, a produit des résultats merveilleux.

Nous pourrions mentionner aussi l'Allemagne qui, à la faveur de l'association et de la réclame, est en train de faire une concurrence sérieuse au commerce anglais et au commerce américain.

Le *Iron and Coal Trades Journal* de Londres, disait ces jours derniers : " Il n'y a pas grand chose d'intéressant dans le *Board of Trade Journal* ; cependant l'édition du mois d'avril contenait un petit article qui devrait faire méditer les fabricants de ce pays. L'article en question est un résumé d'un rapport récent du consul américain à Chemnitz au sujet des efforts que les Allemands font pour former des syndicats d'exportation pour développer le commerce de leur pays avec l'étranger. Il paraît que par tout l'empire on organise des sociétés dont le but est d'encourager et de développer le trafic, en prenant tous les moyens imaginables de faire connaître à l'étranger les produits allemands.

" Citons, par exemple, le cas de la Bulgarie ; on assure que depuis l'organisation en Allemagne d'une société d'exportation pour ce pays, on y a distribué 135,000 circulaires et 91,000 lettres, et qu'en réponse à cette correspondance, la société a reçu 7,000 commandes d'échantillons, représentant une valeur de \$1,000,000.

" Il serait bon que les industriels anglais s'inspirassent du procédé germanique. La chose serait très opportune."

L'application du principe d'association, comme l'on voit, a tellement bien réussi aux Allemands, dans leur commerce avec l'étranger, que la concurrence commence à inquiéter sérieusement les premiers négociants du monde comme les Anglais. Le fait est que l'on trouve l'article allemand partout, sur tous les marchés, à tous les étalages, et cela à un bon marché tel, qu'on ne peut s'expliquer le fait que par le bas prix de la main d'œuvre dans la blonde Germanie, et la frugalité et l'ordre qui caractérisent la vie de l'artisan teuton. Dans la librairie, dans la papeterie, dans l'imprimerie, dans les confections de toute nature, l'article allemand est d'un bon marché inouï. A Québec, nous n'avons pas l'avantage d'une main d'œuvre aussi économique, mais tout de même, comparé à celui qui a cours dans d'autres villes de la province et dans d'autres provinces de la Confédération, le prix de la main d'œuvre à Québec est notablement moins élevé. On peut probablement mettre cette différence sur le manque d'ouvrage ou le chômage ; il y a un peu de cela ; mais il ne faut pas oublier que l'artisan ici même une vie comparative frugale, qu'il se contente de moins et qu'il vit pour le moins aussi confortablement. Nous avons donc à Québec l'avantage sur d'autres d'une

main d'œuvre moins dispendieuse. Nous pouvons ainsi produire à meilleur marché, mais pour produire dans le domaine de l'industrie, dans le champ du négoce, il importe d'avoir le capital. Or le capital individuel, à quelques rares exceptions près, a les ailes trop courtes pour prendre un vol d'une bonne envergure. Alors réunissons donc les petits capitaux. Retirons les des placements à maigre intérêt, et lançons les dans l'entreprise commerciale et industrielle. Formons des syndicats d'exportation de viandes, de fromage, de beurre, d'œufs et légumes ; que chacun apporte sa pierre ou sa contribution en argent et en travail au bénéfice d'une exploitation.

Là où l'initiative individuelle a rencontré des mésaventures, l'énergie collective, l'association, a neuf chances sur dix de réussir.

L'exemple des Américains et des Allemands est là avec ses résultats indéniables. Suivons-le.

Et nous ajouterons ceci : il n'y a pas à tortiller, il nous faut le suivre, et à bref délai encore.

CONSEILS D'ARBITRES

Le vent est à l'arbitrage. Les difficultés internationales, au lieu de provoquer comme autrefois de sauglantes algarades, se règlent en chambre devant des commissions extraordinaires ou régulières d'arbitrages.

Les malentendus ou les réclamations à propos d'effets de commerce sont aussi réglés en maint pays par voie d'arbitrage.

D'autre part, les commissions d'arbitres tendent à se substituer de plus en plus aux cours de justice. On veut aller plus vite et plus à coup sûr dans le règlement des litiges. On s'en rapporte à des experts désintéressés. On évite les longueurs et les frais ruineux des procès.

A Londres, il y a une chambre d'arbitres qui est contrôlée par le conseil de comté et la corporation de la métropole britannique. Le but principal de l'organisation de cette chambre est la simplification de la procédure et la réduction des frais de règlement des difficultés qui surviennent entre gens de négoce. Ces difficultés ne proviennent pas souvent du fait qu'un négociant veut absolument avoir raison d'un autre, par esprit de chicane, mais parce qu'une question se présente très souvent sous deux aspects à première vue aussi raisonnables l'un que l'autre.

Le premier officier de la chambre d'arbitre est un avocat. La liste des arbitres compte 1300 personnes triées parmi les représentants de tous les négoce possibles et de tous les états. Sur paiement de

quelques honoraires, toute personne en Angleterre peut en appeler à cette chambre d'arbitres. La procédure suivie par ce tribunal est celle-ci. D'abord les réclamants se rendent chez le registraire qui leur fait signer un document par lequel ils s'engagent de se conformer aux règlements de la chambre. Ce document signé, les parties en litige ne peuvent plus revenir sur ce premier acte. Ils ont ensuite la liberté de choisir une, deux ou trois personnes inscrites sur la liste des 1300 arbitres. Les personnes choisies fixent un jour, mais pas plus tard que dans les huit jours suivants, pour entendre la cause.

Au jour dit, le sujet du litige est exposé, les témoins sont entendus, et les arbitres, d'après un acte récent du parlement, peuvent les interroger sous serment.

Quand chacun a raconté son histoire, l'arbitre ou les arbitres, suivant le cas, rendent leur décision; celle-ci est finale comme le verdict d'un jury. Il n'y a pas d'appel de cette décision, excepté lorsqu'il peut être allégué et prouvé que l'arbitre ou l'un des arbitres a été influencé par des considérations venales.

Depuis dix-huit mois que ce système extrajudiciaire a été établi, il a eu les résultats les plus satisfaisants. Tout le monde s'en applaudit. Il n'y a pas eu un seul cas de litige commercial ou industriel qui n'ait pas encore été réglé en moins de quinze jours et la moyenne des frais d'honoraires pour les parties en litiges a été de £5,15s ou \$23,00.

Il existe des tribunaux de ce genre dans quelques autres villes d'Angleterre, telles que Leeds, Manchester, Sheffield, Liverpool et Cardiff, ainsi qu'à Melbourne en Australie.

Durant la dernière session de la législature d'Ontario, la législature a eu à étudier un projet de loi qui a été, croyons-nous, sanctionné dernièrement, pour autoriser les chambres de commerce des principaux centres de la province à instituer des tribunaux d'arbitrage pour les litiges de commerce exclusivement.

Le conseil de la Chambre de Commerce de Toronto s'est fait autoriser à choisir pas moins de trente personnes qui doivent lui signifier par écrit si elles acceptent d'agir comme arbitres. Sur ces trente personnes, le conseil en choisit un certain nombre pour former un conseil. Il n'est pas nécessaire que ces gens-là fassent partie de la Chambre de Commerce. Ces arbitres sont nommés pour deux ans. Le secrétaire est d'office le registraire du conseil d'arbitres. Il a le pouvoir d'assigner des témoins, et ceux-ci doivent se rendre à l'avis du secrétaire sous peine d'en courir les mêmes pénalités infligées dans tous les cas où une personne ne tient

aucun compte d'un subpoena émanant d'une cour supérieure de justice. Les témoins doivent prêter le serment d'usage.

On n'est pas tenu de référer une difficulté à un arbitrage de cette nature, mais si on la soumet à ce tribunal, on est obligé de se conformer sans appel à toutes les décisions de celui-ci. Les parties peuvent se faire représenter ou défendre par un procureur, un avocat, ou un agent, mais en en donnant avis deux jours à l'avance au registraire.

Le conseil d'arbitres siège à huis-clos. Il n'y a d'admis aux audiences que les gens en cause.

Le registraire doit donner un avis de cinq jours à toutes les parties intéressées, que la cause sera entendue.

Les arbitres ont un délai de vingt-et-un jours pour rendre leurs décisions. Si dans une décision arbitrale on découvre fraude ou corruption, on peut appeler de cette décision dans l'espace d'un mois après le prononcé de la sentence; l'appel n'est autorisé que dans ce cas là.

Il y a des honoraires à payer: ceux des témoins, qui sont les mêmes que ceux des témoins devant les hautes cours de justice; les honoraires des arbitres qui ne doivent pas être plus de \$5 par présence pour chaque arbitre; les honoraires de bureau, du registraire qui sont fixés à \$5 pour la première séance et à \$3 pour chaque séance subséquente.

Le statut pourvoit à ce qu'une Chambre de Commerce formée dans une ville n'ayant pas moins de 30,000 habitants ait le privilège d'organiser aussi un conseil d'arbitres.

Telles sont les principales données du statut passé par la législature de Toronto. Le législateur s'est en grande partie inspiré de la loi qui existe sur le sujet à Londres.

Les chartes des Chambres de Commerce de Québec et de Montréal respectivement, qui datent de l'année 1811, autorisent ces corporations à nommer des conseils d'arbitres de douze membres choisis dans les différentes branches du commerce. Ces arbitres ont des pouvoirs analogues à ceux de la chambre d'arbitrage de Londres.

La constitution de la Chambre de Commerce de Québec permet à celle-ci de choisir, le jour de ses élections annuelles, douze personnes qui forment un conseil d'arbitres dont trois peuvent connaître de tout litige de commerce qui peut leur être volontairement soumis par les intéressés. Du moment que les parties en cause ont soumis leur affaire à ce tribunal, elles sont tenues de se conformer aux règlements de ce tribunal et à sa décision qui est finale, excepté quand il peut être prouvé que l'un des arbitres ou

les trois ensembles ont été influencés dans leur décision par des faveurs ou des manœuvres malhonnêtes. Les arbitres ont le droit d'interroger les témoins sous serment. Les personnes choisies comme arbitres doivent accepter la charge sous peine d'une amende de dix piastres, à moins toutefois d'excuses valables. Les arbitres, à Québec, ont quinze jours pour rendre leur décision, à moins que le conseil juge à propos de prolonger ce délai.

Le secrétaire est *ex officio* secrétaire ou registraire de ce tribunal. Quant aux honoraires qui sont de \$5 par séance, ils sont payables moitié aux arbitres et au secrétaire, et moitié au trésorier de la Chambre.

Voilà en somme les droits et privilèges du conseil d'arbitres de la Chambre de Commerce à Québec.

Malheureusement, on ne recourt pas assez souvent aux offices de ces tribunaux dont la procédure est simple, courte et fort économique, et dont les décisions sont aussi justes pour le moins que celles des cours de justice.

Nous croyons devoir signaler au commerce l'existence de ces tribunaux qui par leurs attributs, constituent l'un des rouages les plus importants des chambres de commerce de Québec et de Montréal et qui, dans l'intérêt du commerce, de la finance et des parties en litige, devraient être plus souvent utilisés.

LE CANAL DE MANCHESTER

Il appert que peu de pays sont mieux que le Canada en mesure de retirer des avantages du canal de Manchester.

C'est du moins l'opinion de M. John Dyke, ancien agent d'affaires du Canada à Liverpool, qui a fait une étude du canal au point de vue du commerce canadien. Non seulement M. Dyke a fait cette étude, mais il a aussi, sur invitation, exposé ses vues devant un bureau spécial de la chambre des lords en Angleterre, cela à propos d'un projet de loi autorisant la construction d'abattoirs et de parcs à bestiaux dans le district commandé par la ville de Manchester. L'objet de cette entreprise serait d'attirer le trafic du bétail de ce côté-ci de l'Atlantique.

M. Dyke a dit qu'il regardait le canal comme éminemment disposé pour recevoir nombre de vaisseaux engagés dans le trafic canadien. De tout le bétail débarqué à Liverpool, a-t-il dit, il n'y a pas plus de 20 pour cent qui entrent dans la consommation de la place, pendant que 60 pour cent des arrivages sont dirigés sur le district de Manchester.

Le canal peut donc merveilleusement contribuer au développement du bétail

canadien, et comme les vaisseaux transportent autre chose que des bêtes à cornes, il s'en suit que d'autres trafics comme ceux du foin, du bois, des denrées alimentaires, devront acquérir un développement correspondant, toutes choses égales d'ailleurs. Dans le commerce d'exportation non seulement du bétail, mais de toutes les marchandises de poids et de grand déplacement, le canal de Manchester permettrait aux expéditeurs de faire des économies notables dans les frais de transport; même si les marchandises, pour une raison ou pour une autre, étaient transportées à bord de barges à vapeur qui remonteraient le canal jusqu'à Manchester, elles éviteraient les frais très lourds de camionnage et voiturage qui parfois s'élevaient à un sixième du fret océanique. L'économie dans le transport du foin, du bois de pulpe, du bois de construction, des effets de menuiserie et d'autres effets, par le canal, permet aujourd'hui au Canada de faire la lutte avec assez d'avantage, aux centres de l'intérieur; car il n'est plus à la merci des taux excessifs des chemins de fer et d'autres frais qui pratiquement interdisent à foule de ses produits, l'accès de bien des marchés anglais.

Aujourd'hui, les taux de transport par le canal sont : pour le bétail, 1 chelin par tête; pour les pores et les moutons, 3 chelins 6 deniers par vingtaine; pour le lard fumé, le beurre et le fromage, 5 chelins; pour le grain, le foin, et le bois de pulpe, 3 chelins; et pour les pommes, 4 chelins la tonne.

La longueur totale du canal est de 35½ milles; la profondeur minima est de 26 pieds; la largeur moyenne au niveau de l'eau, est de 172 pieds; la largeur minima au fond, est de 120 pieds, excepté entre Barton et Manchester, ici elle est de 170 pieds, et de 230 pieds au niveau de l'eau. La largeur au fond est près de deux fois plus grande que celle du canal de Suez et la moitié plus grande que celle du canal d'Amsterdam.

Voici les différentes superficies des bassins et quais du canal :

	Bassin	Quais	Longueur
Docks Salford...	71 acres	129 acres	3¾ milles
" Manchester.	3¾ "	23 "	1¼ "
Charbonnière Par- tington.....	5¼ "	20 "	¼ "

M. Dyke a produit un plan dressé par M. Marshall Stevens, administrateur du canal; ce plan indique la densité des centres de population dans le district traversé par le canal. Dans cette superficie territoriale on compte Sheffield, Leeds, Blackburn, Preston, Bolton, Rochdale, Halifax, Chester, Stockport, Macclesfield, Huddersfield et d'autres villes dont les populations varient de 35,000 à près de 300,000 âmes, logées dans une circonférence dont le rayon mesure moins de

50 milles. Dans les limites d'un rayon de 12 milles à compter de la Bourse Royale de Manchester, habite une population de deux millions d'individus, tandis que dans la circonférence ce chiffre atteint les huit millions.

Le tarif et les douanes

L'administration des douanes présente trop souvent d'étranges anomalies, dans l'application du tarif.

Ainsi, un jour, le gouvernement fédéral se décide à modifier le tarif.

Sur la foi de ces modifications, qui ont force de loi dès le jour où le budget est soumis aux chambres, des marchands font des importations. Les marchandises arrivent; les droits nouvellement modifiés sont payés; le marchand en pouvant alors déterminer le prix de vente, les lance sur les marchés et les places.

Jusqu'ici tout est dans l'ordre naturel du commerce.

Mais voilà qu'il arrive, quelques jours ou quelques semaines plus tard, que le marchand reçoit la visite d'un officier de douane qui l'informe qu'il a à payer un supplément de droits de douane sur les marchandises qu'il a vendues, parce que, dans l'intervalle, le gouvernement a jugé à propos d'élever son tarif sur les susdites marchandises.

On voit d'ici la position du marchand.

On lui se trouve à perdre sur des effets de commerce qu'il a vendus à un profit souvent d'une fraction de son; on son bénéfice se trouve réduit à un chiffre insignifiant.

En justice et équité, est-ce que les modifications subséquentes d'un tarif devraient avoir un effet retroactif, au détriment d'une marchandise vendue et placée?

C'est simplement là, de la part des autorités douanières, semer un désarroi complet dans les affaires, et consacrer une injustice flagrante.

Si encore, les marchandises se trouvant ainsi grevées antérieurement d'une augmentation, étaient encore en magasin, nous comprendrions jusqu'à un certain point qu'on leur appliquât le tarif de la dernière heure, mais non pas lorsqu'elles se trouvent placées chez les clients.

Le commerce a assez d'ennuis sans qu'on l'expose à de pareilles misères.

On peut invoquer la coutume, mais on ne peut nier qu'elle peut avoir parfois des conséquences désastreuses; nous dirons même qu'elle consacre une iniquité.

CROIS OU MEURS

L'impératif qui sert de titre à cet article a un caractère tout à fait draconien, et cependant, on vient de l'appliquer dans

toute sa sévérité dans l'un des Etats de la libre république américaine du nord.

Une dépêche de Buffalo, en date du 23 mai, apprend la semaine dernière aux Canadiens l'étonnante nouvelle que le gouvernement de l'Etat de New-York avait sanctionné un projet de loi déclarant félon tout entrepreneur de travaux de construction ou tout conseil municipal de l'Etat, qui emploiera à des constructions d'une nature quelconque des gens autres que des citoyens américains. Ce projet de loi a été, pour ainsi dire, passé à la sourdine dans les deux branches de la législature; presque personne au dehors n'a pu mettre la main sur un exemplaire de ce projet de loi.

Il consacre, comme l'on voit, la naturalisation obligatoire.

Pas de pain quotidien, si l'on n'est pas citoyen américain.

La loi va affecter non seulement un très grand nombre de Canadiens, mais aussi des groupes considérables appartenant à d'autres nationalités, comme les Allemands, les Italiens, les Hongrois et les Polonais.

Au point de vue de l'unité du peuple américain, la loi peut avoir son bon côté, mais elle consacre un attentat non déguisé à la liberté individuelle, et plonge une foule de gens dans un embarras sérieux.

Il est difficile de dire jusqu'à quel point la République américaine du nord réussira, par statut, à triturer tous les éléments nationaux qui se donnent rendez-vous chez elle pour gagner le pain quotidien, pour les fusionner en un tout homogène. Nous ne voyons pas non plus qu'il y ait grand avantage pour les gens qui appartiennent à une nation ayant son caractère propre à elle, sa langue, ses moeurs, sa tradition, son histoire, à se laisser englober dans cette chimification d'éléments ethnologiques pour faire partie intégrante d'un peuple qui n'est après tout qu'une contrefaçon anglo-saxonne, avec cette différence qu'il parle anglais du nez.

Si le peuple américain du nord avait un caractère *sui generis*, des traditions séculaires, nous comprendrions à l'occasion l'option.

Mais tel qu'il est, c'est une *olla podrida* dont les éléments constitutifs mijoteraient encore bien longtemps ensemble sans pouvoir s'assimiler, excepté sur quelques points, et encore.

Nous ne voyons donc pas l'avantage moral et même matériel qu'il peut y avoir à se faire yankee. Les Etats-Unis sont un pays au seuil duquel on est obligé de laisser et sa langue et sa nationalité, au moins dans l'état de New-York, un voisin du Canada; l'exemple de cet Etat sera suivi à brève échéance, qu'on n'en doute

pas. Les Canadiens français sont par le présent avertis, et savent à quoi s'en tenir.

Nous sommes trop fiers et de notre langue et de notre nationalité, nous avons trop profondément dans l'âme le culte de ces deux éléments de vigueur nationale, pour jamais aller jusqu'à pareille abdication. Le troc serait loin d'être une promotion. Être de sa nationalité, du pays de ses aïeux, c'est être quelqu'un, c'est faire partie d'un groupe intégral dans l'histoire du monde, ayant en ses périodes d'heur et de malheur, de déclin et de gloire, c'est avoir une généalogie, une patrie.

Merci de la bouillabaisse américaine.

Tout de même, le "crois ou meurs" que comporte le récent édit de la législation de New York, a du bon. Il servira à fixer l'opinion parmi nous.

CHAMBRE DE COMMERCE DE QUÉBEC

A une séance extraordinaire du Conseil de la Chambre de Commerce de Québec, vendredi, 25 mai, à 3 heures de l'après-midi, à la salle de la Chambre, les résolutions de condoléances suivantes ont été passées à l'occasion de la mort de M. Thomas Brodie, président de la Chambre :

Résolu :

"Que c'est avec un sentiment de profonde douleur que le Conseil de la Chambre de Commerce de Québec a appris la mort de M. Thomas Brodie, président de la Chambre, survenue à la suite de quelque jours de maladie :

"Que, par suite de cette mort prématurée, la Chambre perd en M. Brodie non seulement son premier officier, mais aussi l'un de ses membres les plus utiles, les plus consciencieux et les plus laborieux, la ville de Québec l'un de ses citoyens les plus honorables et les plus estimés, et le commerce de Québec l'un de ses représentants les plus en vue et les plus influents :

"Que, au nom de la Chambre de Commerce, le Conseil s'empresse d'exprimer sa sympathie sincère à sa famille dans le deuil qui vient de la frapper.

"Que, en témoignage de leurs regrets et sympathies, les membres de la Chambre assistent en corps aux funérailles du regretté défunt, samedi, 26 mai courant, à 2 hrs 30 p. m. :

"Que copies des susdites résolutions soient adressées à sa famille, enregistrées dans les minutes du Conseil et publiées dans les journaux de la ville.

N. LÉVASSEUR, Secrétaire. E. B. GARNEAU, Président.

NOTE SPÉCIALE

MM. Laporte, Martin & Cie, dont les magasins, comme nos lecteurs le savent, ont été détruits par un incendie, vont se rapprocher du centre des affaires. A partir d'aujourd'hui, on les trouvera installés aux Nos. 72, 74, 76 et 78, rue St-Pierre. Cette maison attend incessamment un chargement de mélasse des Barbades, nouvelle récolte, de première qualité, et elle est prête dès à présent à vendre, à livrer, à très bas prix.

LA BANQUE DU PEUPLE

UNE EXPLICATION

Au directeur de l'*Écriveur*,

22 mai 1891.

Samedi dernier, vous reproduisiez ce qui suit du journal le *Monde* :

"La *Revue Commerciale*, dit le *Monde*, constate qu'en huit ans, Québec en s'établissant chez lui ou à Lévis, ce qui revient au même, ne voit nouvelles succursales de banque. C'est vrai, mais hélas ! notre confrère admettra que, grâce au peu d'esprit d'entreprise des québécois, ces banques ne servent qu'à prendre des dépôts que Montréal et d'autres banques utilisent."

Les quelques lignes de ce journal étant de nature à faire croire au public que les succursales des banques de Montréal et de Québec ne sont ici que pour prélever des fonds et les envoyer à leur bureau-chef, je crois devoir vous informer qu'en ce qui concerne la Banque du Peuple, non seulement nous employons tous les dépôts que nous recevons à encourager, à soutenir et augmenter le commerce à Québec, mais aussi l'argent provenant de notre circulation, et souvent nous y ajoutons des fonds fournis par notre bureau-chef.

Bien à vous,

NAP. LAVOIE,

gérant, la Banque du Peuple,
St-Roch de Québec.

A compter du prochain numéro de la Revue, le 8 juin, nous publierons les ventes par ministère de shérif à Québec et dans les districts environnants.

Chronique Commerciale et Industrielle

DEPÔTS AUX BUREAUX DE LA POSTE AU CANADA.—D'après un rapport officiel publié tout récemment, il y avait au 25 avril, dernier, 114,275 déposants aux banques d'épargne des bureaux de poste au Canada. 5,418 déposants étaient inscrits pour \$1,000 chacun, ce qui représentait une somme collective de \$7,419,615 à leur crédit. 9,200 déposants étaient inscrits, chacun, pour des sommes variant entre \$50 à \$1,000, ce qui formait un total de \$6,421,018. 99,657 déposants avaient à leur crédit des sommes inférieures à \$500, ce qui faisait un total de \$10,312,558. Grand total, \$24,153,191 aux banques d'épargne.

RECETTES DES CHEMINS DE FER AMÉRICAINS EN MARS.—Malgré les mesures d'économie prises par les différentes compagnies de chemins de fer aux États-Unis, le bilan des recettes nettes du mois de mars dernier, n'a eu rien de bien encourageant pour ces compagnies. Il y a eu

forte décroissance et dans les recettes brutes et dans les recettes nettes.

Les recettes brutes totales de 130 chemins de fer pour le premier trimestre de 1891 se sont élevées à \$110,800,000 et les recettes nettes à \$38,413,000 ; ce qui représente donc une différence de \$102,387,000. Cet état comparé à celui de 1893, pour la même période, accuse un écart en moins de 15.2 pour cent pour les recettes brutes et de 15.7 pour cent les recettes nettes. Pour mars seulement, la diminution comparative a été de 17.4 pour cent dans le premier cas, et de 18.3 pour cent dans le second.

LE COMMERCE CANADIEN.—Malgré la dépression commerciale qui sévit de par le monde, les compilations statistiques du gouvernement fédéral nous apprennent que le commerce d'exportation du Canada durant les dix derniers mois, ont été en augmentation ; nos importations sont encore plus forte que l'an dernier.

La valeur totale des exportations du Canada jusqu'au 21 mai était de \$94,299,155, augmentation de \$1,661,553 sur l'année dernière. D'autre part, nos importations ont diminué de \$3,000,000 en chiffres ronds, pendant qu'il y a eu une diminution de droits de \$800,000, comparé au filon de l'année dernière.

LA CONSTRUCTION DES CHEMINS DE FER AUX ÉTATS-UNIS.—Au nombre des entreprises publiques qui souffrent une suspension temporaire en ce moment aux États-Unis, se trouve la construction des voies ferrées. Ces années dernières, on a comparativement construit peu de chemins de fer chez nos voisins. De 1880 à 1887, on constate une augmentation de 56,000 milles ou de 8,000 milles par année dans le parcours des voies ferrées. Depuis 1887, l'augmentation annuelle a été en moyenne de 5,300 milles ; en 1892 et 1893, la moyenne par année a été de 3,350 milles. D'après l'expérience du passé, cette accalmie dans la construction des voies ferrées peut être regardée comme le signe précurseur d'une résurrection d'activité dans la construction des voies ferrées ; déjà, même les capitalistes commencent à se concerter pour de nouvelles entreprises. L'occasion est d'ailleurs favorable, car le fer est à bas prix, et le prix de la main d'œuvre a baissé. On peut construire des chemins de fer aujourd'hui aux États-Unis à bien meilleur marché qu'en 1880. En sorte que les capitalistes sont fort tentés de se jeter dans des entreprises de cette nature ; bon nombre de voies ferrées demandent ou d'être développées d'avantage ou d'être équipées, et d'un autre côté le besoin de nouvelles lignes se fait sentir.

LE CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL.—La compagnie du chemin de fer de ceinture de l'île de Montréal, demande une charte fédérale dont le parlement s'occupe en ce moment. La voie que la compagnie projette de construire aura une jauge de 4 pieds 8 1/2 pouces, partira d'un point non encore

PRIX COURANTS EN GROS. JEUDI, 31 MAI 1894.

Chaussures		Prix en gros			Prix en gros		Prix en gros	
	Hommes.	Garçons.	Enfants.					
Brogans.....	\$0 75 à 1 00	\$0 50 à 0 80	\$0 65 à 0 70	Ext bois Campiègne ass 0 14 à 0 14 1/2	" grand ".....	0 80 à 0 00	0 00	
Cobourgs.....	0 90 1 10	0 80 0 95	0 70 0 75	Ficelles 3 fils, 30 pds.....	0 45 0 00	Marinades Morton, doz.....	0 00 2 40	
Split Balmorals.....	0 85 1 10	0 80 1 05	0 70 0 75	" " 40 ".....	0 60 0 00	" Cros & Blackw, doz.....	0 00 3 25	
Kip ".....	1 15 1 40	0 90 1 15	0 80 0 95	" " 48 ".....	0 70 0 00	Mouture Kins et C., doz.....	0 42 0 43	
Buff ".....	1 20 1 30	1 00 1 10	0 90 0 00	" " 72 ".....	1 00 0 00	" " 10 0 38 0 39		
Veau ".....	1 95 3 85	0 00 0 00	0 00 0 00	" " 100 ".....	1 40 0 00	" " tins.....	0 30 0 35	
Buff Congress.....	1 25 1 70	0 00 0 00	0 00 0 00	" 6 fils 40 pds.....	1 00 0 00	Morne déssosée.....	0 60 0 00 1/2	
Veau ".....	2 10 3 40	0 00 0 00	0 00 0 00	" " 48 ".....	1 20 0 00	Mechs à Impé No 1, 2, 3, 4, 10, 15, 20		
Split boots.....	1 40 2 15	1 25 1 60	0 00 0 00	" " 60 ".....	1 30 0 00	Muscades blanches, lbs.....	0 65 0 70	
Kip ".....	2 00 2 90	1 60 1 90	1 25 1 50	" " 72 ".....	1 60 0 00	" non blanches, lbs.....	0 00 0 90	
Veau ".....	2 75 3 90	0 00 0 00	0 00 0 00	" " 100 ".....	2 10 0 00	" peaux.....	0 60 0 00	
Boîtes en feutre, Ren.....	1 50 2 00	0 00 0 00	0 00 0 00	Gomme arabique, lbs.....	0 00 0 25	" châtaignes.....	0 00 0 10	
" ".....	1 20 2 50	0 00 0 00	0 00 0 00	Gingembre.....	0 20 0 25	Noix, Brésil, lbs.....	0 00 0 10	
Wigwams.....	0 75 0 90	0 00 0 00	0 00 0 00	Graisse tins.....	3 lbs 0 00 0 08 1/2	" molles.....	0 10 0 12	
A CHEVILLE								
Split Batts.....	\$0 60 à 0 70	\$0 55 à 0 65	\$0 40 à 0 50	" " 5 lbs 0 00 0 08 1/2	" " 10 lbs 0 00 0 08	" " 12 0 10 12 13		
Split Balmorals.....	0 80 1 05	0 70 0 85	0 50 0 60	" " à robes impé, doz.....	0 00 0 60	Noix, Grenoble, lbs.....	0 10 1 1/2 à 1 12	
Kip ".....	1 00 1 10	0 85 1 00	0 65 0 70	" " Diamond, doz.....	0 00 0 75	Prunaux.....	0 60 0 06	
Buff ".....	0 90 1 25	0 80 1 00	0 60 0 70	" " Fraser, doz.....	0 00 1 00	Chandelle Paradi, lbs.....	0 12 0 15	
Pebble ".....	1 00 1 25	0 90 1 00	0 50 0 60	Graine de lin.....	0 00 0 03 1/2	Pipes.....	0 00 0 30	
Buff Bals, clous en cuir.....	0 90 1 15	0 90 1 00	0 50 0 60	" moulue.....	0 00 0 04	Pois fend, qrt, de 100 lbs.....	3 75 0 00	
A COUTURE								
Pobbles Bontonnées.....	1 10 1 30	0 95 1 05	0 60 0 80	" canari.....	0 00 0 03 1/2 à 0 04	" tins petits impré, 0 10 0 15		
Buff lustre ".....	1 10 1 30	0 95 1 05	0 70 0 80	" chanvre.....	0 00 0 04 à 0 04 1/2	" tins tins.....	0 15 0 17	
Pebble ".....	1 10 1 50	0 80 1 00	0 65 0 80	" canari pur.....	0 00 0 07 1/2	" tins extra fins.....	0 17 0 19	
Lustre ".....	1 25 1 50	0 80 1 10	0 70 0 85	Huile castor en boîtes.....	0 02 1/2 à 0 08	" Canada, doz.....	0 90 1 10	
Chevre ".....	1 30 1 90	1 20 1 40	0 90 1 15	" 1oz.....	0 10 0 00 30	Résine 4 " par 100 lbs.....	0 01 0 00	
Veau poli.....	1 50 1 60	1 10 1 30	0 85 1 00	" 2oz.....	0 10 0 00 45	Riz J.....	0 00 0 35	
Cheveau français.....	1 80 3 50	1 90 2 50	1 40 1 70	" 5oz.....	0 10 0 00 65	Riz B.....	0 00 0 30	
Cheveau canadien.....	1 40 1 75	1 20 ".....	1 00 ".....	" 1/2 pbs.....	0 10 0 00 90	Riz C.....	0 00 0 35	
Articles d'assortiment general								
Prix en gros				Prix en gros				
Allumettes	" Steamship" \$2 65 0 00	Cable Jute.....	\$0 08 0 09	Houblon	arabits.....	0 16 0 18		
" " Railroad" 2 75 0 00	Blackwell.....	2 40 2 50		Huile olive Barta & G.....	0 00 7 50			
" " Dom's case" 2 30 2 30	Canonilles, lbs.....	0 25 0 30		" " puits.....	0 00 8 50			
" " Anis" 0 08 0 10	Cloous ronds.....	0 10 0 12		" Possel, qrts.....	0 00 2 75			
Barley Pot, qt.....	3 90 4 50	Canelle lb.....	0 12 0 12	" 4 doz, 1/2 pint.....	0 00 3 75			
Blanc Céruse, 100 lbs.....	0 50 0 55	Enpois-Wet Laundry lb.....	0 00 0 04 1/2	" Loubn, cas.....	2 10 7 75			
Briques à couteau, doz.....	0 35 0 40	" Lily white Gloss.....	0 07 0 00	" Plagniol, cas.....	6 00 9 50			
Brul. de lampes No 1.....	0 30 1 00	Canada Corn Starch.....	0 00 0 07	" Puget.....	4oz 3 00 6 00			
" " No 2.....	0 80 0 00	Benson.....	0 07 0 09	Unio Cton salad oil, gal.....	0 75 0 85			
" " No 3.....	0 70 0 80	Eponsettes, doz.....	0 60 0 25	Indigo Madras.....	0 65 0 70			
Bouillons comm., gros.....	0 20 0 25	Epingles Bois, par 3 25.....	0 60 0 65	Lessi commun.....	doz 0 35 0 37			
Brosses 45, 60, 90, 125, 140 0 00	2 00	Essences 55, 100, 150, doz.....	0 00 1 75	Laveuses.....	1 20 2 25			
Bleu Parisien.....	0 11 0 13	Essence café.....	\$2 35 0 00 6 75	Mine Royal Dome, gros.....	1 60 1 65			
Cable coton 1/4 pec., lb.....	0 18 0 20	Ext bois campêche 1/10.....	0 15 0 15 1/2	Poli Rising Sun, grde.....	0 00 0 70			
Cable Sisal.....	0 08 0 11	" " 1/8.....	0 35 0 35 1/2	" petite.....	doz 0 00 0 40			
		" " 1/4.....	0 12 0 12 1/2	" ptit Royal Paste, gr.....	4 80 0 00			

déterminé dans la ville de Montréal ou le voisinage, d'icelle traversera les municipalité de Maisonneuve, de la Longue Pointe, de la Pointe-aux-Trembles, de la rivières des Prairies, du Saut-au-Récollet, de l'Abord à Plouffe, de St Laurent, de Ste-Genève, de Ste-Anne de la Pointe-Chaire, de Dorval, de Lachine, de la Côte Saint-Paul, de Saint-Henri et de Sainte-Cunégonde et reviendra à son point de départ. Elle aura deux embranchements pour relia la rive nord et la rive sud; l'un d'eux prendra naissance au Saut-au-Récollet ou près de là et traversera l'île jusqu'à Maisonneuve; l'autre partira de la paroisse de Saint-Laurent et traversera l'île jusqu'à la paroisse de St-Gabriel.

La même compagnie demande aussi l'autorisation de construire et exploiter un chemin de fer élevé qui entrera dans la ville du côté de l'est par la rue Ontario ou au nord d'icelle, et passera par les rues suivantes: Delorimier, Craig, petite rue Saint-Antoine et Saint-Jacques ouest, moyennant l'assentiment du conseil de ville. Dans les villes de Sainte-Cunégonde et Saint-Henri, la route sera déterminée ultérieurement par les autorités municipales de ces deux villes, et dans le cas où il n'y aurait pas entente entre ces autorités et la compagnie, le comité des chemins de fer du parlement se réserve de régler la question.

Le chemin de fer élevé devra être construit à une hauteur de vingt pieds au dessus du niveau des rues qu'il parcourra.

La compagnie ne pourra commencer les travaux que lorsqu'elle aura déposé la somme d'au moins \$250,000 du capital

souscrit, dans une banque autorisée du Canada.

UNE NOUVELLE VERRERIE EN PERSPECTIVE AU CANADA.—Il y a quelque temps, on a reçu au secrétariat d'état à Ottawa une lettre en allemand d'un M. Josef Meadler, de Haida, en Allemagne, qui manifeste l'intention de transporter au Canada une grande fabrique de verre et demande des renseignements sur la quantité de sable et de bois qu'il pourrait se procurer ici, ainsi que sur les facilités qu'on peut offrir à l'installation de son usine et de ses ouvriers.

M. Meadler dit que la maison fait affaires surtout avec l'Angleterre et les Etats-Unis, mais que les taxes qui pèsent sur son industrie en Silésie et les fortes tendances de la population du côté du socialisme, lui causent des dommages considérables.

Il amènerait avec lui environ 500 familles d'ouvriers.

La lettre a été remise au maire d'Ottawa, M. Cox, qui est à chercher en ce moment les moyens d'engager cet industriel à venir se fixer à Ottawa.

LE BILAN ANNUEL D'UNE FILATURE.—Les directeurs de la filature canadienne de cotonnades de couleurs *Canadian colored Cotton Mills Co.*, de Montréal, ont eu leur assemblée générale annuelle mardi, 23 mai. La production de la filature durant l'année 1893-94 a atteint une valeur de \$2,500,000. Il y a eu deux dividendes de 14 pour cent chacun, ou en bloc 3 pour cent; valeur, \$81,000. On a payé \$120,000

d'intérêt sur les bons et \$15,000 ont été portées au compte des profits et pertes. L'amélioration du pouvoir moteur hydraulique et d'autres travaux ont coûté \$200,000. M. A. F. Gault a été réélu président de la compagnie, et M. C. D. Owen, vice-président et gérant.

LES SHERIFFS ET LE PROJET DE LOI FÉDÉRAL DES FAILLITES.—Les sheriffs, en députation, sont allés trouver l'hon. M. Casgrain, procureur-général, pour réclamer contre une clause du projet de loi générale de faillite qui veut que les valeurs d'immeubles soient faites par le receveur des biens de faillite. Cette clause ferait perdre aux sheriffs le plus clair de leurs émoluments, et en outre une cinquantaine de mille dollars à la caisse de la province. Il est d'ailleurs en fait qu'une vente d'immeubles par le liquidateur officiel coûterait \$300, tandis que par le shérif elle ne coûterait qu'une centaine de piastres.

Mais si le gouvernement fédéral persiste à faire adopter son projet de loi tel qu'il est, c'est bien l'intention du gouvernement provincial de taxer les ventes d'immeubles et les liquidateurs.

MOUVEMENT DU BLÉ AUX ETATS-UNIS, AU CANADA ET EN EUROPE.—Le *Market Report*, de Toledo, Etats-Unis, dit: Les marchés d'importation déterminent la valeur du blé. Naturellement, nous en exportons beaucoup moins que nous en consommons, cependant nos exportations cette année atteindront bien la moitié de la quantité totale. Après avoir pourvu

GUIDE POSTAL

TABLEAU INDIQUANT LES PRINCIPAUX ENDROITS

Avec l'heure de la fermeture et de la réception des malles au Bureau de Poste de Québec.

DESTINATION	Malle fermée		Malle livrable		VOIE	DESTINATION	Malle fermée		Malle livrable		VOIE	
	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.			A. M.	P. M.	A. M.	P. M.		
Ancienne Lorette.....Q.	5 00	10 00	Postillon	New Carlisle.....Q.	1 40	12 45	Inter'nial	
Arthabaskaville.....Q.	12 30	1 10	Q. Central	
Bagotville.....(2) Q.	11 30	7 15	8 00	Gr. Tronc	New-York.....E. U.	9 00	Pacifique	
Banc St-Paul.....Q.	3 45	L. St-Jean	Nicolet.....Q.	7 15	8 00	3 30	Gr. Tronc	
Beauport.....(2) Q.	3 45	Postillon	Notre-Dame de Québec..	8 30	3 00	10 00	5 30	Postillon	
Beauport.....Q.	12 30	8 00	Pacifique	Ottawa.....Q.	12 30	8 00	3 45	Pacifique	
Beaumont.....Q.	4 45	8 00	Bateau	Percé.....Q.	1 40	12 45	Inter'nial	
Beauport.....Q.	8 45	3 45	8 30	2 30	Postillon	Peterboro.....Q.	12 30	3 45	Pacifique	
Bellefleur.....Q.	11 30	7 15	8 00	3 30	Gr. Tronc	Petit-Médecin.....Q.	1 40	12 45	Inter'nial	
Bergeronville.....Q.	11 00	4 00	10 00	3 00	Postillon	Pointe à Pic.....Q.	3 45	2 30	Postillon	
Bersimis (2).....Q.	3 45	8 00	Postillon	Pleaux-Esquimaux(S) Q.	3 45	
Boston.....E. U.	1 10	2 45	Q. Central	Pointe aux Trembles..Q.	3 00	10 00	Postillon	
Brandon.....M.	12 30	Gr. Tronc	Québec Sud.....Q.	7 45	4 45	8 00	3 30	Postillon	
Carleton Place.....Q.	7 15	1 40	12 45	Inter'nial	Rimoussi.....Q.	7 15	1 40	12 45	Inter'nial	
Calgary.....N. B.	12 30	3 45	Pacifique	Riv. du Loup (en bas)..Q.	7 15	1 40	12 45	Inter'nial	
Cambridge.....N. B.	1 40	12 45	Inter'nial	Roberval.....Q.	7 15	8 00	L. St-Jean	
Cap à l'Aigle.....Q.	3 45	2 30	Postillon	Sault Ste-Marie.....Q.	12 30	3 45	Pacifique	
Cap-Rouge.....Q.	1 00	10 00	Postillon	Ste-Anne de Beaupré..Q.	3 45	2 30	Postillon	
Charlesbourg.....Q.	3 00	10 00	Postillon	Ste-Anne de la Pérade..Q.	12 30	3 45	Pacifique	
Charlottetown.....I. P. E.	1 40	12 45	Inter'nial	Ste-Anne la Beatière..Q.	7 15	1 40	12 45	Inter'nial	
Chicoutimi.....Q.	7 15	8 00	L. St-Jean	St-Augustin, Portneuf..Q.	3 00	10 00	Postillon	
.....Q.	St-Charles, Bellechasse.Q.	7 15	1 45	Inter'nial	
Coaticook.....Q.	11 30	7 15	8 00	Gr. Tronc	St-David de Lévis.....Q.	7 45	4 45	8 00	Postillon	
Dalhousie.....N. B.	1 40	12 45	Inter'nial	St-François, Beauce..Q.	1 10	2 45	Q. Central	
Danville.....Q.	11 30	7 15	8 00	Gr. Tronc	St-Hyacinthe.....Q.	7 15	8 00	3 30	Postillon	
Edmonton.....N. B.	1 40	12 45	Inter'nial	St-Jean-Christophe..Q.	7 45	4 45	8 00	3 30	Postillon	
Esquimaux.....C. A.	12 30	3 45	Pacifique	St-Jean Deschailles..Q.	12 30	3 45	Pacifique	
Etchemin.....Q.	7 45	4 45	8 00	3 30	Postillon	St-Jerome.....Q.	9 00	8 00	Pacifique	
Faubourg St-Jean.....Q.	8 30	12 00	9 00	12 00	Postillon	St-Jean.....N. B.	1 40	12 45	Inter'nial	
Fredericton.....N. B.	1 40	12 45	Inter'nial	St-Joseph de Beauce..Q.	7 15	8 00	Gr. Tronc	
Gaspé Bassin.....Q.	1 40	12 45	Inter'nial	St-Joseph de Lévis...Q.	1 10	2 45	Q. Central	
Grande-Baie.....(2) Q.	7 15	8 00	L. St-Jean	St-Michel, Bellechasse.Q.	4 45	8 00	Postillon	
.....Q.	St-Raymond.....Q.	7 15	3 45	9 30	L. St-Jean	
Guelph.....O.	11 30	3 45	8 00	Postillon	St-Roch de Québec...Q.	7 50	12 00	10 00	12 00	
Hadow Cove.....Q.	7 45	4 45	8 00	3 30	Gr. TroncQ.	10 00	5 30	5 30	
Halifax.....N. E.	1 40	12 45	Inter'nial	St-Sauveur de Québec.Q.	7 50	12 00	10 00	12 00	
Hamilton.....O.	11 30	7 15	8 00	3 30	Gr. TroncQ.	10 00	3 30	3 30	Postillon	
Hedleyville.....Q.	8 45	8 30	PostillonQ.	5 30	5 30	
Hochelaga.....Q.	11 30	9 00	8 00	Gr. Tronc	Sherbrooke.....Q.	1 10	2 45	Q. Central	
.....Q.	12 30	8 00	3 45	Pacifique	Sillery Cove.....Q.	9 30	8 00	Gr. Tronc	
Hull.....Q.	9 00	8 00	Pacifique	Sorel.....Q.	12 30	8 00	Pacifique	
He aux Cordes.....Q.	3 45	12 30	Postillon	Spencer Cove.....Q.	9 30	3 30	9 30	3 00	Postillon	
He d'Anticosti (6).....Q.	1 40	12 45	Inter'nial	Stonham (3).....Q.	3 00	10 00	Postillon	
Hes de la Madeleine (7) Q.	1 40	12 45	Tadoussac.....Q.	
Kamouraska.....Q.	7 15	1 40	8 00	12 45	Inter'nialQ.	3 45	2 30	Postillon	
Kingston.....O.	11 30	7 15	8 00	3 30	Gr. Tronc	Terrebonne.....Q.	12 30	3 45	Pacifique	
Lac St-Joseph.....Q.	3 45	9 30	L. St-Jean	Toronto.....O.	11 30	12 30	8 00	Pacifique	
Lac Beauport (1).....Q.	3 00	8 00	Postillon	Trois-Pistoles.....Q.	7 15	1 40	12 45	Inter'nial	
L'Anse St-Jean (2).....Q.	7 15	8 00	L. St-Jean	Trois-Rivières.....Q.	12 30	8 00	3 45	Pacifique	
.....Q.	3 45	2 30	Postillon	Valleyfield.....Q.	11 30	8 00	3 30	Gr. Tronc
Lauron.....Q.	7 45	4 45	8 00	3 30	Postillon	Vancouver.....C. A.	9 00	Pacifique	
Laval (4).....Q.	2 00	1 00	Gr. Tronc	Victoia.....C. A.	12 30	8 30	3 45	Pacifique	
Lemoxville.....Q.	11 30	7 15	8 00	3 30	Gr. Tronc	Villa Mastai.....Q.	8 45	3 45	8 00	2 30	Postillon	
Les Etouffements.....Q.	3 45	2 30	Postillon	Windsor.....O.	11 30	7 15	3 30	Gr. Tronc	
Lévis.....Q.	11 45	4 45	8 00	3 30	Postillon	Winnipeg.....M.	12 30	3 45	Pacifique	
Lubiniers.....Q.	12 00	Postillon							
London.....O.	11 30	7 15	8 00	3 30	Gr. Tronc							
Lorette.....Q.	3 45	9 30	L. St-Jean							
Mallain.....Q.	3 45	2 30	Postillon							
Matane.....Q.	1 40	1 45	Inter'nial							
Matapédia.....Q.	1 40	12 45	Inter'nial							
Moncton.....N. B.	1 40	12 45	Inter'nial							
Montmagny.....Q.	7 15	1 40	12 45	Inter'nial							
Montmorency.....Q.	8 45	3 45	8 30	2 30	Postillon							
Montreal.....Q.	11 30	9 00	Gr. Tronc							
Neilsenville.....Q.	12 30	8 00	3 45	Pacifique							
.....Q.	4 00	10 00	Postillon							

(1) Lundy, Mercredi et Vendredi. — (2) Mardi, Jeudi et Samedi. — (3) Mardi et Vendredi. — (4) Mercredi et Samedi. — (5) Par S. S. Otter, via Rimouski, du 4 au 12 et du 19 au 26 ; par courrier, via Tadoussac, les autres jours. — (6) De Gaspé le 3 et le 15 de chaque mois. — (7) De Picton tous les lundis. — (8) Par S. S. Otter, via Rimouski le 13 et le 27.

Les matières enregistrées doivent être déposées au moins 30 minutes avant l'heure annoncée pour la fermeture d'une malle.

Il n'est pas expédié de matières enregistrées par le Grand Tronc à 11.30 A. M. et par le Pacifique à 9.00 P. M.

Il est expédié une malle pour l'Ouest, le Dimanche, par le Grand Tronc, à 11.30 A. M., et pour Rivière-du-Loup, Rivière-du-Loup Station et Rimouski, par l'Intercolonial, à 10.00 A. M.

GUIDE POSTAL—Suite

MALLES PAR COURRIERS

DESTINATION	MALLE FERMÉE		MALLE LIVRABLE	
	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.
	Bergerville à Cap-Rouge.....	11 00	4 00	10 00
Charlebourg.....	3 00	10 00
Faubourg St-Jean.....	8 30	12 00	5 30	9 00
Hodleyville, Mastai, Beauport et Châte. Montmorency.....	8 45	8 30
Ile d'Orléans.....	3 30	8 50
Lac Beauport (4).....	3 00	10 00
Laval (4).....	2 00	10 00
Les Saules.....	3 35	10 00
Lévis.....	7 45	4 45	8 00	3 30
Lévis à Gentilly.....	11 45	12 00
Lévis à St-Michel.....	7 45	8 00
Mastai à Tadoussac.....	4 45
Sillery Cove.....	9 30	3 00	10 00
Spencer Cove.....	9 30	3 30	9 30
Stonham (5).....	3 00	10 00
Ste-Foye, Champigny, St-Augustin, et Preaux-Trembles.....	3 00	10 00
St-Roch.....	10 00	3 30	12 00
St-Sauveur.....	7 50	12 00	10 00	12 00
.....	10 00	3 30
.....	5 30

VOIES FERRÉES

DIRECTION	MALLE FERMÉE		MALLE LIVRABLE	
	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.
	Pacifique : Québec et Montréal.....	12 30	8 00
Grand Tronc : Québec et Richmond.....	11 30	7 15	8 00	3 30
Intercolonial, Québec et Halifax.....	1 40	12 45
..... Québec et Campbellton.....	7 15	7 45
Québec Central : Québec et Sherbrooke.....	1 10	2 45
Québec et Lac-St-Jean (\$) Québec et Roberval.....	2 15	8 00	12 00
..... Québec et St-Raymond.....	3 45	9 30
Témiscouata : R. Loup et Comers.....	1 40	12 45

§ Mardis, Jendis, Samedis.

PROVINCES

DIRECTION	MALLE FERMÉE		MALLE LIVRABLE		VOIE
	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.	
	Colombie Anglaise.....	12 30	
Ile du Prince-Edouard.....	1 40	12 45	Intere-nial
Manitoba.....	12 30	3 45	Pacifique
Nouveau-Brunswick.....	1 40	12 45	Intere-nial
Nouvelle-Ecosse.....	1 40	12 45	Intere-nial
Ontario.....	11 30	7 15	8 00	3 30	Gr. Tronc
.....	9 00	8 00	Pacifique
Territoire du Nord-Ouest.....	12 30	3 45	Pacifique

ÉTATS-UNIS

Maine.....	11 30	7 15	8 00	3 30	Gr. Tronc
Etats de l'Est et du Sud.....	1 10	2 45	Q. Central
.....	7 15	8 00	3 30	Gr. Tronc
Etats de l'Ouest.....	11 30	7 15	8 00	3 30	Gr. Tronc
.....	12 30	8 00	Pacifique

Heures du Bureau de Poste

	SEMAINE			DIMANCHES			FÊTES		
	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.
	Entrée Générale.....	7 00	5 00	10 00	5 20	7 00	5 20	7 00	5 20
Bureau Général.....	8 00	5 00	10 00	5 00	Midi à 1 00	Midi à 1 00	Midi à 1 00	Midi à 1 00	Midi à 1 00
Lettres Enregistrées.....	8 00	5 45	Midi à 1 00				
Mandats-Poste.....	9 00	5 40
Banque d'Épargne.....	9 00	5 40	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé

Distribution des Facteurs

Haute-Ville, Palais et Basse-Ville jusqu'au marché Champlain inclusivement.....	8 30	10 30	3 30
Rue St-Jean, de la porte St-Jean à l'Église catholique.....	8 30	10 30	3 30
Faubourg St-Jean et Basse-Ville, depuis le marché Champlain à la barrière.....	8 30	3 30
St-Roch et St-Sauveur.....	8 30	10 30	3 30
Les jours de Fête.....	9 30

Levée des Boîtes de Rues

	A. M.		A. M.		P. M.		P. M.	
	
A l'ouest du Marché Champlain.....	8 00	2 00	
Basse-Ville.....	6 00	11 00	1 00	3 00	7 00	
Haute-Ville et Faubourg St-Jean.....	5 30	7 00	11 30	4 00	7 00	
St-Roch, St-Sauveur et Palais.....	6 00	9 30	11 15	2 30	8 00	
.....	5 00	

Laprairie.

R. Beauvais & Frère, carrossiers, ont composé à 25c. dans la piastre, argent comptant.

Mongenaix.

N. Vachon & Cie, magasin général, actif vendu à 54c. dans la piastre.

Montréal.

Lecompte & Fils, plombiers, actif vendu à 45c. dans la piastre.

J. C. Gauvin & Cie, nouveautés, demande de cession.

T. Martel, manufacturier, assemblée des créanciers convoquée pour le 21 courant.

J. B. Nadeau, sellier, a fait cession.

New York Mantle and Decorating Co., demande de cession contestée.

Williams & Matthews, hôteliers, demande de cession.

ONTARIO

Arden.

W. B. Mills, magasin général, actif annoncé pour être vendu à l'encan le 5 juin.

Aylmer.

D. W. Turnbull, épicière, a fait cession à Dugald Brown.

Crenore.

Wm. Cuthers, marchand de meubles, a fait cession à John Martin.

Goderich.

G. A. Fear, pharmacien, a fait cession à C. B. Armstrong.

Lindsay.

Patterson & Cie, marchandises sèches, actif vendu.

Peterboro.

Wm. Clancey, hôtelier, a fait cession à R. R. Hall.

Ste-Catherine.

E. Viger & Cie, confections pour hommes, actif annoncé pour être vendu à l'enchère le 5 juin.

J. A. Griffs & Cie, marchandises sèches, ont fait cession à W. R. Doherty, Toronto.

Whitefish.

Drury Nickel Mining Co., déclarée insolvable par la cour, et obligée de liquider.

Toronto.

Geo. A. Lowe, Collège du commerce, a fait cession à Donald Campbell.

McMullen & Cie, marchand de vaisselle, a fait cession à H. Walker.

Ontario Coal Co., actif annoncé pour être vendu à l'enchère le 9 juin.

Toronto Fringe & Tassel Co. a fait cession à Henry Barber & Cie.

Toronto Pressed Brick and Terra Cotta Co., actif annoncé pour être vendu le 2 juin.

NOUVEAU-BRUNSWICK

St. John.

J. A. et W. Chesley, manufacturiers d'appareils de vaisseaux, etc., ont fait cession.

E. Lantalum & Cie, cordages, agrès, etc., ont fait cession.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Calgary.

Shaw, Waltman & Cie, lainages, ont fait cession.

COLOMBIE ANGLAISE

Nelson.

James McDonald & Cie, marchands de meubles, offrent de composer.

PRIX COURANTS EN GROS.—JEUDI, 31 MAI 1894.

Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros	
Sirops		Ours noirs grds p. pièce		Mutiles		Charpente Pin	
Sirop Redpath in 2 lbs. 0 08	0 30	" petites	3 00 15 00	Huile de morue	21.0 35 0 40	" Pruche	15 00 18 00
" " " 8 lbs. 0 00	0 30	Pécan	5 00 7 00	" loup marin raffiné	0 45 0 50	" Epinette	15 00 25 00
" " " quart g 10 21	0 50	Renard arg. p. pièce	14 50 65 00	" blanche ord.	21.0 40 0 45	Lattes	1 25 1 75
Milasses		" croisé	2 50 5 00	Huile de lard extra.	21.0 65 0 75	Bardeaux Pin No 1	2 40 3 00
Barbade tonne nouv. g 10 31	0 32	Loup Cervier	1 50 2 50	" de lard No 1	21.0 65 0 70	" No 2	1 70 2 25
" tierce	0 35 50 00	Marte claire	1 00 0 00	" olive pr machine	21.0 1 00 1 10	" Cadre No 1	2 30 3 00
" quart	0 00 0 35 50	Vison Fonce	1 00 1 25	" à lumiere	21.0 0 00 1 00	Bredaux Gdr No 2 pm	2 40 0 00
Fruits		" clair	0 00 0 75	" de palme	21.0 0 00 0 00	" No 3 pm	1 40 1 50
Orange, Florid ble 176	3 50 4 00	Loutre	9 00 14 00	" de lin crue	21.0 57 0 58	Ajeou de 1 à 3 p. le pd	22 00 24 00
" " " 200	3 50 4 00	Rat mouq. hivr.	0 00 0 12	" de lin bouillie	21.0 60 0 61	Cerisier 1 à 4 pes. le pd	0 08 0 10
" " " 150	3 25 3 50	" Aut & print.	0 10 0 14	" de balaine	21.0 90 0 100	Merisier 1 à 4 pes. le pd	20 00 00 00
" " " Valenc	4 20 5 00 0 40	Chat Sauvage	0 50 1 00	" de pétrole p. chgr	21.0 0 00 0 10	Métier 5 x 8, 6 x 6, 7 x 7	1 20 00 00 00
" " " Califr.	Navil 2 75 3 00	Bé puante noir	0 75 1 25	" " " ap 10 br 0 11	0 00	Erable 1 à 2 pes.	15 00 00 00
Citrons, Messine	2 50 3 00	" " " " " 1 br 0 00	0 12	" " " " " 5 br 0 00	0 12	Noyer Indre 1 à 2 p.	25 00 00 00
Noix de Coco le 100	4 25 4 50	" " " " " 10 br 0 00	0 17	" " " " " 10 br 0 00	0 17	Cotonnier 1 à 4 pes.	40 00 45 00
Figues, layers	0 05 0 10	Grains et Farines		" " " " " 1 br 0 00	0 17	Bois blanc 1 à 4 pes.	18 00 22 00
Dattes nouv. lb.	0 65 0 06	Bls par 60 lbs.		" " " " " 10 br 0 00	0 17	Chêne 1 à 2 p. long.	25 00 30 00
Pommes seches, lb.	0 09 0 10	Manitoba No 1 dur.	0 77 0 78	Tercentine brl.	0 47 0 48		40 00 00 00
" évaporées, lb.	0 09 0 10	" " " " " 2	0 75 0 76	Laines		Pin :	
Atocas brl.	7 00 8 00	Avoine nouv 34 lbs.	0 45 0 46	Toison du Canada	p. lb. 0 17 0 19	Re-trisch gel 6x16 pm	11 00 12 00
Pommes nouvelles	4 25 5 50	Orge ord. par 48 lbs.	0 45 0 46	Arrachée non astrip.	lb. 0 19 0 21	1 1/2 et 2 p.	12 00 0 00
Bananes le régime	0 75 0 85	Orge à Dreche	0 50 0 55	A extra supérieure	sup. lb. 0 20 0 25	1/2 p. et 2 p.	15 00 0 00
Ananas	0 00 0 00	Seigle par 56 lbs.	0 52 0 53	R supérieure	sup. lb. 0 18 0 19	1/2 p. et 2 p.	20 00 25 00
Topinambours	0 00 0 00	Mais droit payé 56 lbs	0 56 0 58	Noire	sup. lb. 0 17 0 19	1/2 p. et 2 p.	25 00 35 00
Oignons brl.	1 70 2 00	di. ordinaire	0 30 0 00	Cap de B E grasse	p. lb. 0 14 0 16	1/2 p. et 2 p.	8 00 9 00
Raisins Imp. layers etc.	1 65 0 00	Sarraçin p. 48 lbs.	0 45 0 48	Australie pognée	p. lb. 0 23 0 30	1/2 p. et 2 p.	10 00 11 00
" Ext. loose Mueal	1 25 2 25	Farines :		Matériaux de construction.		1/2 p. et 2 p.	11 00 12 00
" Imp. Ldon Layer 2	0 20 0 20	Patent d'hiver	3 50 3 70	Bois		3 pes. mill. cull.	8 00 10 00
" Imperial cabinet 2	2 35 0 00	Patente mau.	3 60 3 75	Frêne 1 à 4 p. p. m.	22 00 25 00	" clair 1 q.	6 00 0 00
" Chester	2 40 4 00	Sticht. Roller	3 00 3 10	Bois carré p. pd. cube	0 15 0 35	Tagaux en gros :	
" Fine Decha. etc.	3 25 3 00	Extra	brl 2 75 2 85	" blanc	sup. m. 00 68 00	ponces, pr long. de 3 p.	0 45 0 00
" Valence	lb. 0 04 50 0 09	Far. de boulger	brl 5 50 0 00	" " 1 p.	12 00 18 00	" " " "	0 50 0 00
" Corinthes	lb. 0 03 50 0 04	Encap	10 lbs. 1 60 1 75	Noyer Noir, culls.	10 00 00 00	" " " "	1 26 0 00
" Sultana	lb. 0 04 50 0 09	Far. d'avoine ord	38 1 95 2 00	" 2 qual.	75 00 90 00	12	2 10 0 00
Fraises, pinte	0 30 0 00	" grand brl 4 20	4 30	" 1 qual.	95 00 110 00	18	2 20 0 00
Fourrages		" de mais	1 35 1 40	Cèdre rond	p. d 0 07 0 10	Coudes ronds :	
Les prix ci-dessus sont pour les pœux.		Souf. p. tonne	15 50 19 00	" plat	0 05 0 06	4 ponces chacune	0 75 5 00
Vie qualité.		Moulée	p. tonne 25 00 25 00	" carré	0 11 0 12	6 " " "	1 00 5 00
Cstor du printemps, per lb 4 00	4 75	Grut.	p. tonne 19 50 20 00	Orme tendr, 1 qual.	pm 20 00 28 00	9 " " "	1 25 5 00
Cstor autom et hiver, lb 3 50	4 40	Ayne roulée en sacs	2 10 2 20	Orme dur, 1 qual.	5 00 40 00	12 " " "	2 50 0 00
		" brl	4 20 4 30	Pruche, 1 à 3 p.	9 00 10 00	18 " " "	2 50 0 00
		Bile XXX prep 3 lb doz	1 25 0 00	Chêne rouge	10 00 14 00	Tagaux réduction :	
		" " " 4 doz	2 40 0 00	Shipping culls.	10 00 14 00	6 x ponce chacune	1 40 0 00
		" " " 3 " "	1 15 0 00	Epinette marchée	9 00 10 00		
		" " " 2 " "	2 20 0 00	" culls	7 00 8 00		

Bureau d'enregistrement

VENTES, ETC.

23 mai.—Dame Vve Jos. Ed. Alain à P. E. Emile Belanger.

25 mai.—Donation, Dame Vve. Pierre Cantin à Delle Delphine Cantin et al. Bordereau.—Par Olivier Robitaille d'un acte de vente par Antoine Montminy et ux., au dit Olivier Robitaille.—Joseph Tremblay à Ls. Aurèle Paquet.—Dame Jos. Z. Triganne à Dame Jos. A. Guay. Conventions.—Jos. Honoré Bégin et Frédéric Juneau.

Transaction.—Dame Jos. Elzéar Beland et al., à Dame Jos. Zéphirin Triganne.

26 mai.—Télesphore Mainguy à François L'Hérault.—François L'Hérault à Pierre Daigle.

Donation.—Dame Vve Joseph Verret à Prosper Verret et al.—Adélar Lémieux à Dame Vve Jacques L'Heureux.

Dame Vve F. X. Darveau à Elzéar Lafrance.—Association des terrains "Sans Bruit" à Napoléon Métivier.—Jean Durand et al., à F. X. Paquet.—Dame Virginie Déry et vir., à Dame Marie Louise Linteau et vir.—Trefflé Martel à Félix Gatien Moisan.

28 mai.—Association des terrains Sans Bruit à George Nadeau.

29 mai.—Vente à reméré.—Charles Paquet à la Société de construction.—Adolphe Robitaille à Octave Gendreau.

OBLIGATIONS

23 mai.—Isidore Marcoux à Octave Migner.—John Edm. Murphy au même.—Charles Paradis à Olivier Bresse sr.

25 mai.—Joseph Brousseau à Narcisse Simard.

26 mai.—Israel Auger à la Société de Prêts.—Dame veuve Charles Mauger à Pierre Penisson.—Etienne Bourbeau à Jos. Honoré Lortie et ux.—Elzéar Lafrance à la Société de Prêts.—Alexis Paradis à Charles Paradis.—Onésime Goulet à Trefflé Dumas.

29 mai.—Jérémie Roy dit Audy à Cyrille Labrecque.—J. B. Richard et ux. à John Neilson.

RECLAMATIONS

COUR SUPÉRIEURE

No. 1497.—Alfred Lortie et al., contre Edouard Bégin, Québec, Patrick Lynott, Edmundson, N. B., annulation transport, etc., \$59,432.39. Rap., 30 juin.

No. 1503.—Dame Adèle Lelièvre et ux., contre Dame Marie Fresne, et Zéphirin Perreault, Deschambault, billet promissoire, \$2,146.75. Rap., 7 juin.

No. 1513. 26 mai.—Antoine Abias Cantin, contre Pierre-Arsène Isaire Bildeau et Edouard Lamontagne, Québec, pour prêts—arrêt simple, \$1,610.00. Rap., 9 juin.

No. 1521.—François-Xavier Laroche, contre Lucien Bernier, Ste-Croix, dommages, \$180.00. Rap., 14 juin.

No. 1519.—Antoine Dassylva dit Portugais, contre Antoine Dassylva dit Portugais, fils, Québec, pension alimentaire \$156.00. Rap., 8 juin.

No. 1505.—Dame Sophia-Céline Joseph et vir., contre The St-Lawrence Steam Navigation Company, Québec, promissory notes on bond, \$3,938.32. Rap., 1er juin.

No. 1539. 28 mai.—Louis-Ulric Deschamps, contre George Darveau, Québec, \$676.21. Rap., 12 juin.

No. 1541.—Joseph Arthur Thibaudeau, contre François-Xavier Bildeau, St-Etienne de Lauzon, sur compte \$133.24. Rap., 8 juin.

No. 1545.—Hubert Bégin, contre Ls. Nadeau, Québec, sur compte \$158.17. Rap., 12 juin.

No. 1547.—Oscar Lessard, contre Herménégilde Roy, Québec, dette \$100.00. Rap., 11 juin.

No. 1549. 29 mai.—Arthur Juchereau Duchesnay et al., contre Luc Routhier, Québec, hypothécaire, \$30.00. Rap., 11 juin.

No. 1553.—Cyrille Lechasseur, contre Narcisse Turgeon, fils d'Ovide, St-Etienne de Beaumont, \$365.00. Rap., 11 juin.

No. 1555.—Dame Marie-Lumina-Elzire Decléne, contre Charles Perry, Québec, \$3,000.00. Rap., 11 juin.

No. 1559.—Arthur-Juchereau Duchesnay et al., contre Louis Bédard, St-Félix du Cap Rouge, hypothécaire, \$30.00. Rap., 11 juin.

No. 1561.—George-Thomas Phillips, contre Lebaron Coleman et William Geo. Hastic, Montréal, loyer, \$356.72. Rap., 12 juin.

COUR DE CIRCUIT

No. 1701. 23 mai.—Joseph Neely et al., contre William Andrew et Joseph Power, Québec, tiers-saisis, \$26.82. Rap., 31 mai.

No. 1704.—Olivier Belanger, contre Louis Beaulieu, St-Ambroise, \$23.58. Rap., 6 juin.

No. 1705.—Philibert Ouellet, contre Paul Pomerleau, Lévis, \$40.96. Rap., 29 mai.

No. 1706.—Dame Marie A. A. Côté

Vente à l'encan

Par G. R. Grenier & Cie

Dans l'affaire de

P. PELLETIER & CIE
Marchands de nouveautés,
Québec. — Insolubles.

Je donne avis par les présentes qu'il sera vendu par encan public à tant dans la piastre sur l'inventaire, au magasin des faillis, No. 26, rue St Joseph, Québec.

MARDI, LE 5 JUIN 1894
A 11 hrs. A. M.

L'actif de cette succession composé comme suit
A. — Fonds de Commerce — 86,232 42
Améliorément du magasin — 79 25
86,311 67
B. — Crédits suivant liste — 208 92

C. — Une année de loyer au 1er mai 1888. — 85,707 49

La vente se fera pour chaque item séparément "en bloc".

Le stock et la liste des crédits seront visibles au magasin des faillis, 26, rue St Joseph, depuis Jeudi, le 31 courant au jour de la vente, de 9 hrs. à 11 à 5 hrs. p. m.

Conditions de paiement, comptant.
VENDU A 11 HRS. A. M., à la date et aux lieux mentionnés.

HENRY A. BÉDARD,
Curateur

G. R. GRENIER & CIE,

Encanteurs.
Bureau 125, rue St-Pierre,
Québec, 26 mai 1894.

Magnifique tannerie à vendre à des conditions faciles.

S'adresser à
LÉON LAROCHELLE,
81 Henri Village, Co. Lévis.

J. Geo. Bussières, Architecte
et solliciteur pour brevets d'invention.
No. 66, COTE LA MONTAGNE.

CHAPUT Freres

Maison fondée en 1886

10—PLACE D'ARMES—10
MONTREAL

Renseignements commerciaux et contentieux.
Renseignements minutieusement contrôlés sur toutes les maisons de commerce et d'industrie du Canada.

F. COURDEAU & FRERE

Tanneurs et Corroyeurs

MARCHANDS DE

Cuirs, Findings et Peaux, importateurs de cuirs français, anglais et américains.
Exportateurs de cuirs domestiques.
Manufacturiers de Chevre Dongzola, Chevre à Pluie.

302, RUE ST-VALIER
• QUEBEC

et vir., contre Edouard Flamand, St Gilles, \$70.68. Rap., 8 juin.

No. 1710.—Théophile Bernier, contre Eugène Fafard, Lévis, \$99.60. Rap., 1er juin.

No. 1711.—La banque Jacques-Cartier, contre P. Déry, Québec, \$32.02. Rap., 30 mai.

No. 1712.—La banque Jacques-Cartier,

contre Geo. L. DeMartigny *et al.*, St-Jérôme, \$33.02. Rap., 15 juin.

No. 1721. 25 mai. Napoléon Dion, contre Ferdinand Lamothe et Napoléon Dussault, St-Jeanne-Neuveville, tiers saisis, \$10.50. Rap., 5 juin.

No. 1727.—Albert Faucher, contre Jos. Rochette, Québec, \$32.00. Rap., 11 juin.

No. 1728.—Dame Norah Smith *et al.*, contre Dame Vve A. Arduin, Québec, \$21.29. Rap., 6 juin.

No. 1730.—Napoléon Drouin *et al.*, contre François Marquis, Cacouna, \$43.10. Rap., 12 juin.

No. 1732.—Ers. X. Bernard, contre Pierre Duchesneau et Pierre Gagnon, Québec, tiers saisis, \$44.90. Rap., 7 juin.

No. 1733.—Joseph Z. Delisle, contre Philippe Delisle, St-Ubal, \$20.00. Rap., 12 juin.

No. 1741.—Amos Campbell *et al.*, contre R. Wenceslas Lafleur, St-Antoine-de-Tilly, \$82.85. Rap., 4 juin.

No. 1742.—Phléas Moreau, contre Godfroid Ratté, St-Apollinaire, \$99.00. Rap., 9 juin.

No. 1743. 26 mai.—John G. Short *et al.*, contre Louis N. Allaire *et al.*, Québec, \$87.08. Rap., 1er juin.

No. 1744.—Dame Rose A. MacDonald *et vir.*, contre T. Gelly, Lévis, \$51.60. Rap., 5 juin.

No. 1748.—Narcisse Malouin, contre Mathias Pelletier et Alphonse Cantin, Québec, tiers saisis, \$27.49. Rap., 12 juin.

No. 1749.—Narcisse Malouin, contre Louis Pelletier et Emile Côté, Québec, tiers saisis, \$36.86. Rap., 12 juin.

No. 1751.—The Canada Bank E. & P. C., contre Léon Ledien, Québec, \$82.56. Rap., 4 juin.

No. 1754. 28 mai.—George Lessard, contre Louis Roy, Québec, \$25.00. Rap., 6 juin.

No. 1755.—Alfred Maheux, contre Ismael Maheux, Beauport, \$10.00. Rap., 12 juin.

No. 1756.—Godfroid Ratté, contre Alphonse Lamontagne, Québec, \$50.00. Rap., 8 juin.

No. 1757.—François Auger, contre George L'Heureux, Québec, \$47.36. Rap., 4 juin.

No. 1759.—Edouard Bédard *et al.*, contre Jos Et. Fecteau et Thon. Chs. A. E. Gagnon, Québec, tiers saisis, \$43.70. Rap., 5 juin.

No. 1760.—Dame Mathilde Aubert, contre Delle Darie Girard *et vir.*, \$50.00. Rap., 4 juin.

No. 1761.—Charles A. Langlois *et al.*, contre J. Alfred Poirier, Québec, \$50.50. Rap., 4 juin.

No. 1762.—Charles Audet, contre Jos. Martin, États-Unis, \$21.90. Rap., 9 juin.

No. 1763.—Les commissaires d'école de St-Valier, contre Pierre McNeil, St-Valier, \$48.13. Rap., 9 juin.

No. 1765.—Napoléon Lavoie *et ux.*, contre Zéphirin Giasson, Québec, \$30.33. Rap., 4 juin.

No. 1766.—Amos Campbell *et al.*, contre J. A. Beaubien, Champlain, \$39.58. Rap., 16 juin.

No. 1767. 29 mai.—Arthur Dion *et al.*, contre E. LeBel, Québec, \$50.00. Rap., 5 juin.

No. 1769.—Daniel Hoctor *et al.*, contre Zotique Roger, N.-D. Québec, \$45.75. Rap., 11 juin.

No. 1773.—Thomas Lemieux, contre Robert Walsh, St-Jean-Bte, \$33.00. Rap., 5 juin.

No. 1774.—Cléophas Bélanger, contre Pamphile Grenier, Beauport, \$59.95. Rap., 4 juin.

No. 1776.—M. L. Fortier *et vir.*, contre F. X. Lachance, St-Thomas, \$20.00. Rap., 12 juin.

DÉCLARATIONS DE SOCIÉTÉS

25 mai.—"Ed. Tallot" confiseur. — Joseph Octave Roberge, confiseur, de Québec, faisant seul affaires sous ce nom.

"Adeline Blouin & Fils", marchands-généralistes Adeline Blouin & Philias Blouin, tous deux commerçants et navigateurs de la paroisse de St-Jean, I. O., associés.

"Le Club Cartier Macdonald". — Association politique, membres: J. E. Prince, J. E. Lavery, Alex. Gauvreau, A. A. Rhéaume, E. Lortie, Jules Frenette, Ths. M. W. Pampalon, Hubert Simon, Dr. Elzéar Labrecque, Dr. Odilon Poliquin.

28 mai.—"J. A. Lynch & Co" marchand de musique. — Julie Melaine Dufresne, épouse séparée de biens de Arthur Antoine Lynch, de Québec, faisant seule affaires sous ce nom.

"Goulet & Lachance". Sauvetage des vaisseaux et effets naufragés.—Alfred Goulet, hôtelier, et Pierre Lachance, plongeur, tous deux de Québec, associés.
"Bergeron, Côté & Cie", fabricants de beurre et fromage.—Alphonse Bergeron, cultivateur, de Saint-Antoine de Tilly, Jean Bte Côté, forgeron, David Côté et Barthélémy Demers, cultivateurs, ces trois derniers de la paroisse de St-Apollinaire, associés.

29 mai.—"Migner & Goulet", manufacturiers et marchands de chaussures.—Thomas Migner, manufacturier, et Onésime Goulet, comptable, tous deux de Québec, associés.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉ

25 mai.—"P. C. Blouin & Frère", marchands-généralistes.—Pierre Cérénius Blouin & Philias Blouin, tous deux marchands-généralistes, de la paroisse de St-Jean, I. O., associés.

COMTÉ DE LÉVIS

VENTES

23 mai.—Geo. Cantin, cultivateur, St-Jean, à John Dheedy, \$100.

26 mai.—Geo. Lambert, marchand, Lévis, à ses enfants mineurs.—Tutelle.

Dame veuve Magt. Tardif, St-Jean, à son fils Onésime Tardif.—Testament.

J.-B. Lemieux, rentier, St-Lambert et Odias Roy.—Conventions.

28 mai.—Jean Labrecque, Lévis, et Joseph Dussault.—Résiliation d'engagement.

Dame Jos. Dussault, Lévis, à son mari, procuration.

Dame Jos. Dussault, Lévis, à son mari, renoncation.

OBLIGATIONS

26 mai.—Étienne Patry, menuisier, St-Joseph, à Désiré Lemieux, \$150 à 6%.

SOCIÉTÉ

28 mai.—Dame Amanda Labrecque, épouse de Jos. Dussault, faisant affaires comme ferblantier et couvreur sous le nom et raison de "J. C. Dussault & Cie."

PRIX COURANTS EN GROS - JEUDI, 31 MAI 1894

Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros	
9 x 6	1 90 0 00	Zinc :		Verbeine :		Fil de Laiton :	
12 x 9	2 75 0 00	Lingots "Spelter"...	0 01 0 04 1/2	Coke 1 C. p. boîte,	3 25 3 45	A collets..... p. lb. 0 30 0 35	
Connexion simple, carrée ou fausse équerre :		Feuilles, No 8, ...	0 05 1/2 0 05 1/2	Charbonde bois 1 C. boîte,	3 60 5 75	Fontes Mallinblles :	
4 x 4 pouces chacun,	0 90 0 00	Acier :		Pour chaque X- additionnel, ext. "	0 75 0 00	Par lb.	0 09 10
6 x 4	1 50 0 00	A ressort, ... p. 100 lbs,	2 75 3 00	Fouillard :		Enclumes.....	0 11 0 11 1/2
6 x 6	1 50 0 00	A bandage,	2 50 0 00	A cercler, ... p. 100 lbs,	2 45 2 50	Charnières :	
9 x 6	2 10 0 00	A pince,	3 00 3 25	Double,	2 45 2 50	T et "Strap" ... p. lb. 0 05 1/2	
9 x 9	2 10 0 00	Fondu,	11 00 0 00	Fers et Quincaillerie		"Strap" et Grand filets,	
2 x 9	3 00 0 00	Pouffe, ordina,	0 00 0 00	Fers à cheval :		p. lb.	0 04 0 04 1/2
2 x 12	3 00 0 00	De mécanicien,	3 25 3 50	Ordinaires, ... p. 100 lbs,	3 50 3 60	Chôus coupés à chaud :	
Connexion double, carrée ou fausse équerre :		Fer en gueuse : En magasin,		Fers à repasser :		De 0 1/2 à 6 pouce, p. 100 lbs,	1 90 0 00
4 x 4 pouces chacun,	1 40 0 00	Siemens,	18 50 19 50	Par 100 lbs,	3 20 3 25	De 5 à " " " "	0 00 1 95
6 x 4	1 50 0 00	Collins,	21 00 0 00	Fiches :		De 1 1/2 à " " " "	0 00 2 00
6 x 6	1 90 0 00	Caldor,	29 00 0 00	Compées, toutes dimen-	2 50 0 00	De 2 1/2 à " " " "	0 00 2 15
9 x 6	2 75 0 00	Langlois,	00 00 0 00	sions, ... p. 100 lbs,	4 75 0 00	De 2 3/4 à " " " "	0 00 2 30
9 x 9	2 75 0 00	Sumner,	20 00 20 50	Pressées, de 1/2 pouce,	4 50 0 00	De 1 1/2 à 1 3/4 " " "	0 00 2 50
12 x 9	4 00 0 00	Garth-sherrie,	20 00 20 50	" 3/4 pouce,	4 25 0 00	De 1 1/4 à " " " "	0 00 2 90
12 x 12	4 00 0 00	Carbone,	19 00 0 00	" 1 pouce,	4 25 0 00	De 1 à " " " "	0 00 2 40
Nyphos, simp. doub.		Edington,	18 50 0 00	" 1 1/2 pouce,	3 90 0 00	Chôus coupés à froid :	
4 pouces,	1 40 2 30	Fer en barres :		Economie, 20 p.c. Galvanisés,	extra par 100 lbs, net \$2.50	De 1 1/2 à 1 3/4 pes. p. 100 lbs,	0 00 2 40
6	1 90 2 75	Ordinaire, ... p. 100 lbs,	1 80 1 85	De 1 1/2 pouce,	0 00 2 80	Chôus en acier, 10 cts en plus, pour	
9	2 75 3 30	Aliné,	0 00 0 25	Chôus jusqu'à 1 1/2 pouce et 20 cts plus		de 1 1/2 pouce à 1 3/4 pouce,	
12	4 00 6 00	De Suède,	3 75 0 00	Fil de fer :		Chôus à fleur par 100 lbs :	
Tuyaux à chiméie :		De Norvège,	3 75 0 00	Poli, de No 1 à No 8, par		1 1/2 pouce,	3 85 0 00
9 pouces, par pied,	0 25 0 00	Lowmoor,	5 25 5 50	100 lbs,	2 60 2 70	1 1/4 " " " "	3 25 0 00
12	0 40 0 00	Tôle :		No 9,	0 00 2 65	1 1/4 " " " "	3 25 0 00
Briques, 1re qual, p. mill 7 00 0 00		Noire, Nos 10 à 16 lb,	2 25 0 00	No 10,	0 00 2 75	No 12,	0 00 2 95
2me " 6 50 0 00		" Nos 17 à 20 "	2 10 2 35	No 12,	0 00 2 95	1 1/2 " " " "	2 95 0 00
Chaux, may, p. 100 lb. 0 40 0 00		" Nos 20 à 28 "	2 25 0 00	Passé au feu, de No 1 à		1 3/4 " " " "	3 10 0 00
Ciment, Portland, p. lb. 2 00 2 35		" No 28,	0 04 0 00	No 8, par 100 lbs,	2 65 2 70	2 1/2 et 2 3/4 " " "	3 90 0 00
Briques à en par mill. 15 00 20 00		Galvanisée, No 24,	0 04 0 00	No 9,	0 00 2 75	3 pouces,	2 75 0 00
Métaux		" No 26,	0 04 0 06	No 10,	0 00 2 90	Chôus à quarts par 100 lbs :	
Cuivre, Lingot, p. lb. 0 10 0 11		" No 28,	0 05 0 06	No 11,	0 00 3 10	1 1/2 pouce,	3 45 0 00
" en feuille, " 0 15 0 22		Etamée,		No 12,	0 00 3 10	1 " " " "	3 40 0 00
Etain, lingots, " 0 18 0 20		No 24, 72 x 30,	0 06 0 07	No 13,	0 00 3 15	1 1/4 " " " "	3 15 0 00
" barres, " 0 20 0 21		No 26, 72 x 30,	0 06 0 07	No 14,	0 00 3 35	Chôus à rizer, p. 100 lbs :	
Plomb :		No 28, 72 x 30,	0 06 0 07	Galvanisée, de No 8 à No,		1 pouce,	4 40 0 00
Saumons, ... p. 100 lbs, 2 80 3 00		No 34, 84 x 36,	0 07 0 07	7, par 100 lbs,	0 00 3 35	1 1/4 pouce,	3 90 0 00
Tuyaux,		No 34, 84 x 36,	0 07 0 07	No 9,	0 00 3 50	1 1/2 à 1 3/4 pouce,	3 40 0 00
Feuilles, ... p. lb. 0 03 0 03 1/2		No 21, 84 x 36,	0 07 0 07	Escorte 10 000,	0 00 3 65	2 1/2 à 2 3/4 " " "	3 45 0 00
De chasse,		De Russie, Nos 8, 9 et		A tuyau de poêle, No 18,		2 3/4 à 2 3/4 " " "	2 90 0 00
		10,	0 00 0 00	par 100 lbs,	6 25 6 75	3 pouces et plus,	2 75 0 00
		De Canada, ... p. boîte,	2 25 2 50	A clotur "Barbed", p. lb.	0 04 0 44		

THIBAUDEAU FRERES & C^{ie}
 Importateurs et marchands en gros de
MARCHANDISES SECHES
 Anglaises, Etrangères et Canadiennes
NOS. 41 ET 43, RUE DALHOUSIE
QUEBEC
 Branches: Thibaudau, Bros & Co, Montréal.
 Thibaudau, Bros & Co, Londres, E. C., Angl.

J. - B. RENAUD & C^{ie}
 Grains et Graines de semence, Graines de Mil,
 Trèfles rouge, blanc, alsike, Mammoth, Ver-
 mont, etc., etc.
 Blé, Orge, Pois, Avoine, Blé d'Inde à silos, di-
 verses variétés.
 Farines, Grains et Provisions,
 Viandes fumées, etc., etc.
126 à 140 RUE ST-PAUL
QUEBEC.

CHAREST & JULIEN
FABRICANTS DE HARNAIS
 Coin des rues du Pont et du Roi
ST-ROCH, QUEBEC

200 harnais de travail valant \$6.50 pour \$4.50.
 200 harnais de travail valant \$10.00 pour \$6.50.
 Harnais de fantasia depuis \$8.00 à \$100.00.
 Une visite est sollicitée.
CHAREST & JULIEN
 A l'enseigne de la BRIDE D'OR

REVUE DES MARCHÉS DE QUÉBEC

Québec, 31 mai 1894.
 L'état des affaires ne s'est pas beaucoup amélioré depuis huit j. urs. Nous disions que le commerce était plongé dans le marasme; il l'est encore ici, à Montréal, au Canada, aux Etats-Unis et en Europe. Aux Etats-Unis on n'a pas vu depuis vingt ans pareille stagnation. De plus on y est aux prises avec des grèves sur tous les points, et il n'y a pas même de perspective, d'amélioration prochaine; les marchands n'achètent que pour les besoins immédiats; toutefois peut-on mentionner une demande plus active dans la chaussure à Boston et à Philadelphie. A part les grèves ouvrières, il y a disette de charbon; les approvisionnements de ce combustible aux principaux entrepôts du centre, de l'ouest et de la région des lacs, peut probablement durer encore de dix à soixante jours. Puisque nous sommes en pleine digression du côté des Etats-Unis, nous donnerons ici le bilan des faillites qui ont eu lieu chez nos voisins la semaine dernière. Il y en a eu 237 contre 186 la semaine précédente, et 247 durant la semaine correspondante en 1893, et 177 pour la même semaine en 1892.

Pendant que dans les villes les populations agitées, enfiévrées par les hasards de la spéculation, sont aux prises avec des désastres, des ruines, la misère, nous ne pouvons nous empêcher de jeter un regard d'envie sur le paysan, le cultivateur. Son labeur est dur, mais il est indépendant de bien des soumissions; et si la récolte se vend mal, elle lui fournit

toujours bon an mal an le pain dans la huche et le picotin au bétail. Que de pauvres malheureux dans les villes empilés dans des taudis, réduits à la misère par le chômage forcé, devraient se trouver sur des fermes où ils auraient le pain quotidien assuré, quelles que fussent les perturbations sociales autour d'eux !
 Mais revenons à Québec. Le commerce de nouveautés est dans une période d'accalmie; les affaires du printemps sont terminées. On n'attend plus que les commandes des voyageurs pour l'automne.
CUIRS ET PEUX
 Marché quelque peu languissant. Cependant d'après des nouvelles reçues de Montréal, il y aurait amélioration. Les stocks sont bas. La demande laisse entrevoir une amélioration pour dans une quinzaine. Le marché de Québec a vu des agents de maisons anglaises cette semaine. Ces agents rapportent qu'il y a plus d'activité dans les cuirs en Angleterre et s'attendent à une amélioration notable dans les affaires d'automne. Ils ont donné quelques commandes de cuir fendu ou crôte cirée, de cuir vernis et de cuir de couleur.
 Les peaux ont subi une baisse de 1c. par lb. cette semaine. Les Nos. 1 font 3 1/2c, No. 2, 2 1/2c, No. 3, 1 1/2c. Les peaux de veau valent de 5 à 6c. la livre.
CHAUSURES
 Les commis voyageurs sont sur la route avec les échantillons d'automne. Quelques fabricants ont reçu jusqu'à présent des commandes plus fortes qu'à pareille date l'année dernière. D'autres se plaignent que la clientèle n'est pas encore dispo-

(MAISON DE CONFIANCE) fondée en 1875

E. Roumilhac
IMPORTATEUR
17-19, rue St-Jean, Québec

VINS DE BORDEAUX
ET DE BOURGOGNE,
CONSERVES ALIMENTAIRES,
DENRÉES COLONIALES.

Soul représentant à Québec des maisons

Guillaume Malifaud, St-Même Cognac,
Eaux-de-vie fines de Cognac,
A. Bosc & Cie, Bordeaux,
Huile d'olive doublement clarifiée.

PLAMONDON & CHASSE
MARCHANDS EN GROS

Viz: Biscuits, Grains de toute sorte, Farines de toutes qualités, en lots, à la satisfaction des clients. Blé, Trèfle, Farines par char, Lard, Saumon, Poissons, Mil, Foin pressé, etc.

Coin des rues St-André, Dalhousie
et Bell's Lane, Québec

LIMES ET RAPES "BEAVER"
(Marque garantie)



Fabriqués par la
"BEAVER FILE WORKS Co."
(Fabrique de limes "Castor")
LEVIS, QUÉBEC.

Demandez le catalogue de nos prix.

"L'ELECTEUR"

Journal d'information politique et générale

(Quotidien et Hebdomadaire)

— 0 x x 0 —

TIRAGE CERTIFIÉ :
11,975

Les hommes d'affaires, négociants, industriels, qui desiront se mettre en communication avec le public, ne sauraient mieux faire que de lui parler par l'organe de "L'ELECTEUR".

— 0 7 0 —

Département Typographique

Ouvrages typographiques de tous genres exécutés avec soin et promptitude

LIVRES,
FACTUMS,
COMPTABILITÉ,
FORMULES ENTOUS GENRES
CIRCULAIRES DE COMMERCE, PLACARDS
PROGRAMMES DE THEATRE,
CARTES DE VISITE,
ETC., ETC., ETC.

QUANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District de Québec

Je, Louis Eugène Thompson, gérant de l'établissement de "L'ELECTEUR" déclare: Que la circulation requière de "L'ELECTEUR" est aujourd'hui de onze mille neuf cent soixante et quinze copies. Et je fais cette déclaration, la croyant consciencieusement vraie et en vertu de l'acte 37 Victoria concernant la suppression des serments extra judiciaires.

LOUIS EUG. THOMPSON,

Declare devant moi à Québec
le 14 décembre 1883.

E. G. MEREDITH, N.P.

à acheter pour le moment, et qu'il faudra aux commis voyageurs entreprendre une nouvelle tournée. Les fabricants qui travaillent pour les "affaires" (jobs) se plaignent aussi que les commandes arrivent lentement: ils ne croient pas à une saison très active. Il n'y a pas de changements dans les prix."

GRAINS

La tranquillité règne sur les marchés et les demandes ne sont pas plus actives. Orge ordinaire, 55 cts à 60 cts par 48 lbs.
Blé d'Inde, 57 cts à 60 cts. par 56 lbs; Son, 95 cts à \$1.00. Grues ou petit son, \$1 à \$1.10 le 100 lbs.

GRAINES DE SEMENCE

Les semences sont terminées. Elles se sont rarement faites aussi à bonne heure. Il y a entre cette année et d'autres années une différence de quatre à cinq semaines.

Cotes, sans changements.
Graine de mil, \$2.25 à \$2.50 par 45 lbs;
Trèfle rouge, sans changements, 8 cts à 12 cts. la livre, suivant la qualité;
Trèfle blanc, 16 cts. à 22 cts la livre;
Trèfle grand (mammoth) du Vermont, 12 cts. la livre.

FARINES

Le marché se maintient assez ferme. Cotes, sans changements.
Farine (patent) \$3.30 à \$3.75 baril
Farine de cylindre... 3.20 à 3.30 "
Extra..... 2.90 à 3.10 "
Superfine..... 2.60 à 2.75 "
Commune (lowgrade)... 2.50 à 2.60 "
Forte de boulanger... 3.50 à 3.70 "

FARINE EN FICHES

Farine de cylindre..... \$1.50 à \$1.60 poche 98 lbs.
Extra..... 1.40 à 1.50 "
Superfine..... 1.30 à 1.45 "
Commune..... 1.20 à 1.30 "

LARD ET SAINDOUX

Pas de changements; marché ferme cependant aux dernières cotes.
Short cut \$18.00 à \$18.50 le baril, 200 lbs.
Mess.... 17.00 à \$17.50 "
Thin mess 16.00; "
Saïndoux composé, \$1.55 à \$1.60 le secou (20 lbs.)

LARD FUMÉ

Le lard fumé continue d'être en bonnes demandes aux mêmes prix, savoir:
Jambon au sucre, 12 cts. la lb.
Jambon ordinaire, 10 cts. à 12 cts. la lb.
Lard fumé, plats cotés, 9 cts. à 10 la lb.
Grosses épaules fumées, 9 cts. à 9 cts. la livre.

— 0 0 0 —

Revue de Montreal

Montréal, jeudi, 31 mai 1894.

DIVIDENDES PAVABLES

Banque de Montréal, semestriel, 5 p.c., 1er juin. Livres fermés du 17 au 31 mai.
Banque d'Hochelega, 3 p.c., semestriel,

et un bonus de 1 p.c., 1er juin. Livres fermés du 17 au 31 mai.

Banque des Marchands, 4 p.c., semestriel, 1er juin. Livres fermés du 17 au 31 mai

Banque du Commerce, semestriel, 3 1/2 p.c., 1er juin. Livres fermés du 16 au 31 mai.

La Banque Jacques Cartier, semestriel, 3 1/2 p.c., 1er juin. Livres fermés du 17 au 31 mai.

Dominion Cotton Mills Co., trimestriel, 2 p.c., 1er juin. Livres fermés du 21 au 31 mai.

Les principales valeurs ont fermé aux cotes suivantes, hier, à la Bourse:

Banque de Montréal.....	223	217 1/2
Banque du Peuple.....	127	123
Banque de Toronto.....	255	
Banque Jacques Cartier.....	125	118
Banque de Québec.....	118	
Banque Ville-Marie.....	90	
Banque Hochelega.....	132 1/2	128
Pacifique Canadien.....	65 1/2	65
Cable Commercial.....	119	138 1/2
Montreal Telegraph.....	119	117 1/2
Compagnie du Richelieu.....	76	70
Cie des chars urbains.....	141	139 1/2
Compagnie du gaz.....	169	164 1/2
Cie Téléphone Bell.....	150	146

FAILLITES AU CANADA

Il y a eu 30 faillites la semaine dernière, au Canada, contre 24 la semaine précédente et 14 la semaine correspondante de 1893. Aucune de ces faillites n'offre de l'importance. 15 faillites sont survenues dans l'Ontario, 9 dans la province de Québec, 2 dans la Nouvelle-Ecosse, 2 au Manitoba et 2 dans la Colombie-Anglaise.

MARCHÉ DE GROS

Grains.—Le marché aux grains est très ferme. Depuis quelques jours les transactions sont nombreuses et rapportent des prix satisfaisants. Cette croissance de fermeté est due en partie aux marchés de l'Ouest qui font actuellement de bonnes affaires. Les pois et l'avoine s'exportent en quantité. L'approvisionnement de ces céréales est devenu trop petit aujourd'hui et il se rencontre que des acheteurs ne peuvent se procurer la quantité qui leur faut. Hier il s'est vendu 5,000 minots de sarrazin à 46c. Les autres grains voient aussi de bonnes affaires.

Manitoba, No. 1, dur, 76 à 78c.
Manitoba, No. 2, dur, 72 à 75c.
Mais, droit payé, 55 à 57c.
Pois, par 66 lbs. flot, 68 à 70c.
Avoine, par 34 lbs, nouvelle, 39c.
Seigle, 52 à 53c.
Orge, 43 à 44c.
Orge de brasserie, 52 à 54c.

Farine de blé.—La farine de blé, agissant en sympathie avec le blé, fait de meilleures affaires. La demande locale est bonne, bien que l'exportation soit tranquille. Les prix ont peu changé.

Patente du printemps, \$3.50 à \$3.70.
Straight rollers, \$3.00.
Extra, \$2.75 à \$2.80.

PRIX COURANTS EN GROS.—JEUDI, 31 MAI 1894.

Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros	
Pas d'escompte				Vis, à bois :			
Clous à caisse à tabac :				Escompte..... 0 75/100 00			
1 1/2 pouce, par 100 lbs.	3 40	0 00	Cuivre..... 0 00 0 70				
1 3/4 " "	3 00	0 00	Verres à Vitres				
2 " "	2 80	0 00	United 00 à 25, 50 pds 1 25 1 30				
2 1/2 " "	2 65	0 00	" 25 à 40, 50 pds 1 35 1 40				
3 " "	2 50	0 00	" 41 à 50, 100 pds 2 80 2 90				
3 1/2 " "	2 40	0 00	" 51 à 60, 100 pds 3 15 3 40				
3 3/4 à 4 1/2 " "	2 40	0 00	United 65 à 70, 100 pds 4 00 4 00				
Clous à cheval pointés et finis				" 71 à 80, 100 pds 4 50 0 00			
Escompte 50 et 10.				" 81 à 85, 100 pds 0 00 4 95			
5 lbs.....liste,	0 30	0 00	" 86 à 90, 100 pds 0 00 0 00				
6 lbs.....liste,	0 37	0 00	Peaux et Suif				
10 lbs.....liste,	0 34	0 00	Prix payés aux bouchers :				
15 lbs.....liste,	0 33	0 00	Pauv'te No 1 p. 100 lbs. 3 50 4 00				
et 10 lbs.....liste,	0 22	0 00	Peaux v'tes No 2 " 2 50 3 00				
Clous à brochettes à souliers, p. cent.				Peaux v'tes No 3 " 1 00 1 50			
Escompte..... 0 25 0 00				Bull, 100 lbs..... 0 00 4 00			
Brochettes, pointés, etc.				Peaux monton p. pièce 0 75 0 80			
En paquets, escompte..... 0 00 0 40				Peaux mont. tout. " 0 00 0 00			
A la livre, escompte..... 0 00 0 40				Peaux veaux..... lb. 0 05 0 06			
Clou de broche :				Hamilton No 1, insp..... 3 00 0 00			
75 p. c. Escompte sur la liste.				" No 2, " 2 00 0 00			
Boulons :				Toronto No 1, " 3 00 0 00			
A voiture, escompte, 0 00 0 65				" No 2, " 2 00 0 00			
A têtes fraisées, escompte, 0 00 0 60				Ces prix sont ceux de l'ouest.			
A charrie, escompte, 0 00 0 45				Suif raff..... 100 lbs. 4 50 0 00			
A poêle, escompte, 0 00 0 47 1/2				Suif brut..... 2 00 3 00			
Pièces et Cousinets :				Prévosts			
Liste..... escompte, 0 20 0 00				Beuf salé mess 200 brl. 0 00 12 00			
Tarvaux méres :				Lard " Chicago, brl. 0 00 17 00			
(Taper Taps), escomp. 0 35 0 00				Lard-cant Short cut brl 0 00 17 00			
Linax Rapax et Tiers-points :				Saindoux canadien, lb 0 05 10 10 1/2			
1ère qualité, escompte, 0 00 0 20				" mélangé, la lb 0 07 10 08 1/2			
2me qualité, " 0 00 0 50				Jambons grands..... lb. 0 00 0 10			
Miches de Tarière :				" Anchor " 0 09 0 11			
Escompte..... 0 50 0 00				" Bacon..... 0 12 0 00			
Tarières..... 0 40 0 45				Pore abattu, p. 100 lbs. 7 00 0 00			
				" p. char. 0 00 0 00			
Cottolene, sent 20 lbs 0 95 0 00		" " " 10 lbs 0 95 0 00		" " " 5 lbs 0 95 0 00		" " " 3 lbs 0 95 0 00	
Poissons				Hareng Labrad., 1 brl. 0 00 5 25			
				" " " 1/2 br. 0 00 3 00			
				" Cap Breton brl. 0 00 5 25			
				" " " 1/2 qt. 0 00 3 25			
				Morue sèche..... 3 qt. 0 00 5 00			
				" No 1 vert en qr. lb. 0 02 10 00			
				" No 1 vert large lb. 0 02 10 00			
				" Draft..... lbs. 0 00 0 03			
				Poisson file Sup. 1/2 brl. 0 00 0 00			
				Trafite des lacs..... qt. 0 00 0 00			
				Saumon No 1 Labrad brl 12 50 0 00			
				Maquereau No 2 1/2 brl. 0 00 7 50			
				Saumon R.C..... brl. 10 50 11 00			
				" " " 1/2 brl. 0 00 0 00			
				Anguille..... lb. 0 00 20 07			
Produits de la Ferme				Beurre :			
				Crémeries choix..... lb. 0 23 0 24			
				Crémeries vieux..... lb. 0 00 0 00			
				De Fines..... lb. 0 19 0 20			
				Cantons de l'Est..... lb. 0 21 0 25			
				Roulezans..... lb. 0 18 0 19			
				Fromage :			
				Meilleur Ontario..... lb. 0 10 10 10 1/2			
				Meilleur Québec..... lb. 0 10 10 10 1/2			
				Oufs chaulx..... cuisse, 0 08 0 00			
				" frais..... 0 11 0 12			
				Sucre d'érable..... lb. 0 05 10 07			
				Sirop..... can. 0 55 0 60			
				Sirop..... en lbs lb. 0 04 0 05			
				Miel nouv rayens..... lb. 0 10 10 00			
				" coulé..... 0 06 0 07			
				Pommes de terre :			
				Par lot de char pr sac 50 00 55			
				Par jobs " " " 00 00 05			
				Fèves :			
				Blanches triées, pr 50 lbs. 1 50 1 75			
				Yellow Eye..... 0 00 0 00			
				Prov. de Québec..... 1 20 1 40			
				Fourrages :			
				Foin présé moy No 1 ton. 10 00 10 25			
				" No 2 " " " 9 00 9 25			
				Foin au 100 bottes..... 0 00 0 00			
				Paille pressée, tonne, 4 50 5 50			
				Vins et Liqueurs			
				Liquors Cœcenier			
				Crème de Menthe gla-			
				ciale verte..... 00 00 10 50			
				Curaçao..... 00 00 10 50			
				Prunelle..... 00 00 13 00			
				Kirsch..... 10 50 12			
				Crème Curaçao Choiva, 00 00 14 25			
				Anisette..... 11 00 13 00			
				Cherry Brandy..... 00 00 11 25			
				Crèmes de Noyau, Moka,			
				Genèvre, etc..... 00 00 10 50			
				Absinthe supérieure..... 00 00 10 50			
				Vermouth..... 00 00 6 25			
				Kirsch de commerce, 00 00 09 50			
				Kirsch fin..... 00 00 10 50			
				Sherries :			
				Divers..... 1 00 6 00			
				Madères..... 2 50 5 00			
				Porto Domesque..... 2 00 6 00			
				Porto :			
				Emile Molinière..... 1 20 0 00			
				Vin de messe Ormosa, 1 40 1 60			
				Taragonne, 1 15 1 20			
				Clarets et Sauternes :			
				Champion's St Julien, 4 00 0 00			
				Brandies :			
				Hennessy..... gl. 0 00 0 00			
				" " caissou, 12 50 00 00			
				" V. O..... 16 25 00 00			
				" Gallon..... 6 75 00 00			

Grains et Graines de Semence

MIL canadien et américain, TREFLE blanc, rouge et alsike, PLATRE à terre, LENTILLE, etc., etc., FARINES de toutes sortes.
— ATTESS —
0000 sacs de SEL de Liverpool attendus vers le milieu de mai prochain, premier arrivage de la saison.
Correspondance sollicitée.

A. Laroche
156-158, rue ST-PAUL, QUEBEC

FARINES et GRAINS
En gros

D. E. Drolet
50 et 52, rue Dalhousie, QUEBEC

L. MORENCY & Frère
MARCHANDS DE

CHROMOS,
GRAVURES, Etc., Etc.,
Fabricants de

Mouleurs, Cadres et Miroirs
113 RUE ST-JOSEPH

TÉLÉPHONE 21
— ET —
4 RUE ST-JEAN
TELEPHONE 528

Superfine, \$2.50 à \$2.65.
Farine forte à boulanger, du Manitoba, \$3.40 à \$3.50.

Farine d'avoine.—Cette ligne est toujours tranquille, tout comme la semaine dernière. Les ventes ont peu d'importance. Peu de changement dans les prix.

Granulé et roulée, le baril, \$4.25 à \$4.35.
Standard, le baril, \$4.10.
Pot barley, le baril, \$3.90.
Pois cassés, le baril, \$3.40.

Issues.—Les issues sont revenues à de meilleures affaires. Les prix sont un peu plus hauts.

Gros son, \$18.00 à 19.00.
Son, \$19.00.
Moulée, \$21.00 à \$22.00.

Provisions.—Le commerce du porc a diminué. Le marché est tranquille et n'offre rien de remarquable.

Canadien Short Cut, le quart, \$17 à \$18.
Pore Mess de l'Ouest, \$19.
Jambon fumé, à la ville, la livre, 9 1/2 cts. à 11 cts.

Bacon, 10 à 12 cts.
Saindoux, mélangé, 7 1/4 à 7 1/2 cts.
Saindoux, canadien pur, 9 1/4 à 10 cts.

Beurre.—La situation n'a pas changé dans le beurre. Les arrivages sont considérables, mais la demande est petite. Les prix ont baissé.

Des crémeries, 17 à 19 cts.
Des townships, 15 à 16 cts.
De l'Ouest, 14 à 16 cts.

Fromage.—Les prix du fromage ont baissé à 94c. L'exportation de ce produit

est considérable. Les cotes ont baissé à Londres de 55s à 54s.

Oufs.—Les œufs ont baissé de prix. Ils valent 9 à 9 1/2 la douzaine. On prévoit encore une baisse, bien que la demande soit toujours bonne ; les arrivages sont considérables.

Sirop d'érable.—Le sirop d'érable se vend 55 à 60c le bidon ou 5 à 5 1/2 la livre. Le sucre vaut 6 à 7c. Le commerce est petit dans cette ligne.

Pommes de terre.—Les pommes de terre sont cotées de 70 à 75c le sac, en petite quantité, et 60c au wagon.

Cuir et peaux.—La chaussure n'est pas active ; les voyageurs ne réussissent que d'une manière fort relative, de sorte que les manufacturiers n'achètent pas de cuirs.

Les peaux vertes sont en abondance sur le marché et se vendent aux mêmes prix que la semaine dernière sauf les peaux d'agneaux qui se vendent 20c.

Drap et nouveautés.—Le commerce de gros a fait quelques ventes de réassortiment cette semaine, et il a aussi placé des commandes en marchandises d'automne. Les prix des lainages sont stables, le dernier amendement au tarif ramenant les droits à peu près au même niveau que précédemment.

Le détail, en ville, vend peu, se trouvant paralysé par les grèves qui ont enlevé du travail à un grand nombre d'ouvriers.

Epiceries.—Le commerce d'épicerie est dans son activité normale ; les collections s'améliorent.

Rien de changé aux prix des sucres ; les mélasses à livrer sont actives.

— LA PRESSE —

JOURNAL QUOTIDIEN

**Le plus populaire de tous les journaux
français de Montréal**

Sa circulation est cinq fois aussi considérable que celle d'aucun autre journal français à Montréal.

C'est le journal français qui a la plus grande circulation, non seulement au Canada, mais dans toute l'Amérique.

Le meilleur intermédiaire de publicité au Canada.

Les Marchands, Négociants, Industriels, Manufacturiers, etc., etc., de Québec, devraient profiter de ce médium pour étendre leurs affaires dans la métropole commerciale et les grands centres du Canada.

Moyenne de la circulation par jour :

34,561

"La Presse"

71 et 71a Rue St-Jacques, MONTREAL.

T. BERTHIAUME, Propriétaire.

PRIX COURANTS EN GROS.—JEUDI, 31 MAI 1894.

Prix en gros	
Martel.....p.gal.	6 50 0 00
caisse	12 25 0 00
Sazerac.....fut.gal.	04 01 50
caisse	09 25 00 00
Bisquit Dubouché.....p.gal.	3 30 4 25
Quantin et Co.....p.gal.	3 30 4 10
caisse	0 00 8 50
E Pact.....gal.	0 00 03 90
caisse	0 00 08 75
caisse	0 00 15 00
S O P.....0 00 17 00	
V S O P.....0 00 19 50	
V O P.....0 00 23 00	
caisse	0 00 29 00
Jockey Club cr. blanc.....cais	7 50
caisse	10 00
caisse	12 00
caisse	15 00
caisse	17 00
caisse	20 00
caisse	23 00
caisse	26 00
caisse	29 00
caisse	32 00
caisse	35 00
caisse	38 00
caisse	41 00
caisse	44 00
caisse	47 00
caisse	50 00
caisse	53 00
caisse	56 00
caisse	59 00
caisse	62 00
caisse	65 00
caisse	68 00
caisse	71 00
caisse	74 00
caisse	77 00
caisse	80 00
caisse	83 00
caisse	86 00
caisse	89 00
caisse	92 00
caisse	95 00
caisse	98 00
caisse	101 00
caisse	104 00
caisse	107 00
caisse	110 00
caisse	113 00
caisse	116 00
caisse	119 00
caisse	122 00
caisse	125 00
caisse	128 00
caisse	131 00
caisse	134 00
caisse	137 00
caisse	140 00
caisse	143 00
caisse	146 00
caisse	149 00
caisse	152 00
caisse	155 00
caisse	158 00
caisse	161 00
caisse	164 00
caisse	167 00
caisse	170 00
caisse	173 00
caisse	176 00
caisse	179 00
caisse	182 00
caisse	185 00
caisse	188 00
caisse	191 00
caisse	194 00
caisse	197 00
caisse	200 00

Prix en gros	
Watson.....p.gal.	2 70 2 00
caisse	8 25 9 00
Cockburn.....caisse	00 00 11 50
Bushmill.....caisse	9 50 00 00
Whiskys de Devoir	
Extraspecial.....caisse	9 75 0 00
Special liqueur.....	12 75 0 00
Cognacs, J. Dupont & Co	
1 Etoile.....	\$8 75
2.....	10 00
3.....	11 00
V O Special.....	12 00
V S O P.....	14 00
V S O P.....	15 00
Monopole.....	16 00
Fine Champagne, 1860.....	22 00
caisse	24 00
caisse	26 00
caisse	28 00
Charts, Jules Guitave	
St Emilion.....	00
Flouac.....	4 75
Medac.....	5 00
St Julien.....	5 50
Chateau Palomney.....	7 00
Pontet Canet.....	10 00
Haut Brion.....	11 50
Leoville.....	12 50
Margaux.....	14 50
Sauternes.....	4 75
1 Star.....	5 50
2.....	6 50
3.....	8 00
Haut.....	11 50
Chateau La Tour Blanche.....	14 50
V Quem.....	23 00
Vin messe.....gal.	1 15 1 40
Champagne.....qts. pts.	
Gold Lack Sec.....	30 00 32 00
Louis Roederer.....	39 00 31 00
Arthur.....	25 00 27 00
Pommery.....	31 00 33 00
G H Munin & Co.....	31 00 33 00
Dry Verzeyna.....	30 00 00 00
Extra dry, vin 1884,31.....	00 33 00
Morizet Sec.....	25 00 27 00
Ferrier, Jouet et Co.....	31 00 33 00

Prix en gros	
Dalbec.....	29 00 33 00
Piper Heidsiek.....	26 00 30 00
Fremmet.....	00 00 26 00
Spiritueux Canadiens, Gal. Imp.	
futs. gals.	
Alcool, 65 O.P.....	3 85 4 00
Spiritueux purs, 65.....	0 00 0 00
caisse	3 50 3 60
caisse	25 UP, 1 90 2 00
Family Proof.....	00 00
Vieux Rye, de La Tans.....	0 00
Caisse Walker Imperial.....	7 25
caisse	8 75
Rye Walker 16 Flasks Imp.....	7 25
caisse	8 25
Pisault et Cantaut, Grosse, dcs	
Elixir pulmonaire Bal-	
samique.....	\$18 00 \$1 75
Biscuits purgatifs pa-	
risien.....	12 00 1 20
Pastilles de vers.....	15 00 1 50
Poudre de conditi, 1/4 lb.....	7 20 0 80
caisse	10 13 00 1 25
caisse	11 03 00 1 80
Extrait de Jesse, Joseph & Co.,	
Propriétaires	
1 oz London.....	doz 00 50
2 oz Anchor.....	doz 00 50
2 oz Flat.....	doz 00 75
2 oz Flat.....	doz 1 50
2 oz Square.....	doz 1 75
4 oz Square.....	doz 3 00
8 oz Square.....	doz 6 50
2 1/2 oz Round.....	doz 2 00
8 oz Glass Stopper.....	doz 7 50
Carafes.....	gross 3 50
Pony.....	gross 7 00
S. Medium.....	gross 9 00
Medium.....	gross 9 00
Grandes.....	gross 10 00
Tea Pots.....	doz 2 50
Prix des Cigares, Villeneuve & Co	
Aberdeen.....	45 00
Paul Jones.....	47 50
Blackstone.....	35 00

Prix en gros	
Little Buck.....	27 50
Lucifer.....	25 00
Specialites	
Macaroni importé.....lb.	\$0 11
Vermicelle.....lb.	0 11
caisse	5 lbs. 0 27
caisse	10 lbs. 0 55
caisse	quarts. 0 04 1/2
caisse	5 lbs. 0 27 1/2
caisse	10 lbs. 0 55
caisse	quarts. 0 05
Dr J G. Lavolette 6000 Gross Inc.	
Sirope de Terébet gr. d. 42 00	2 00
caisse	petits flacons 21 00 2 00
Specialites de C. R. Somerville	
Fruit Mexican, 36 bâtons 5c.	1 20
Pepsine (Dys-pepsie) 20-5c bâton	0 70
Sucre de canne, 150 morceaux	1 00
Celery.....	100 "
Lalla Rookh (Tous aromes) 100	0 70
caisse	150 morceaux
Jingle Bell.....	144 "
caisse	144 "
O-Dant O.....	100 "
Little Jap.....	100 "
Dude Prize.....	144 "
Gomme Horloge comprenant	
500 morceaux de gomme aro-	
més assortis et une horloge	
"Little Lord Fauntleroy"	
garantie.....	3 75
Marchés de Liverpool	
s. d.	s. d.
Ble du printemps.....	0 0 (a) 0 0
d'hiver.....	4 10 1/2 a 5 01
No 1 Californie.....	5 00 1/2 a 5 02
No 2 Californie.....	0 0 a 0 0
Mais.....	3 10 1/2 a 0 0
Pois.....	5 01 a 0 0
Lard.....	73 9 a 0 0
Saindoux.....	39 03 a 0 0
Bacon.....	34 0 a 35 6
Suif.....	25 6 a 0 0
Fromage.....	50 0 a 0 0

A. S. GARNEAU
A.B., LL.E.,
— AVOCAT —

PERCÉ, Gaspé

Z. RENAUD
AVOCAT
15 Rue S-Jacques
MONTREAL

C. N. BENOIT

Marchand en gros de

Balais, Brosses, Paniers, Articles
divers pour Epiciers, etc., etc.
222 ET 224, RUE ST-PAUL
MONTREAL

Ecrivez pour les listes de prix.
Commandes de la campagne remplies avec
soin et promptitude.

NAP. MATTE
Comptable, auditeur et liquidateur

Bureau : Bâtisse de la Banque
Nationale

No. 75 Rue St-Pierre, Quebec
Spécialité :
REGLEMENT DE FAILLITES

Les nouveaux prix du riz ne sont pas encore établis, mais tout fait croire qu'il n'y aura pas de changement.

Les fruits secs sont en général assez tranquilles; quelques maisons de gros font des réductions sur certaines lignes pour attirer la clientèle.

Fers, ferronneries et métaux.—Peu de changements à rapporter sur la semaine dernière; les prix sont stationnaires dans les métaux, les fontes et la ferronnerie. La tôle noire, cependant, est plus faible encore; nous baissons notre cote en conséquence.

Huiles, peintures et vernis.—L'huile de loup-marin est quelque peu faible; les détenteurs essaient de vider leurs stocks avant l'arrivée de la nouvelle huile et font des concessions dans ce but. Le prix de l'huile nouvelle n'est pas encore établi, les détenteurs ne s'entendant pas avec les acheteurs.

L'huile de lin est toujours ferme en Angleterre; elle devient rare ici.

Saisons.—Le marché de Chicago est faible et le lard y baisse presque constamment depuis quelques jours. Sur notre marché, les prix se maintiennent assez bien.

L'EXPORTATION DE FROMAGE

Durant la semaine il a été exporté 34,132 meules de fromage comme l'indique le tableau suivant:

- Mongolian, à Liverpool, 4,147.
- Oregon, à Liverpool, 993.
- Lake Superior, à Liverpool, 5,028.
- Baltimore, à Liverpool, 65.
- Canadian, à Glasgow, 768.
- Tritonia, à Glasgow, 50.
- Brazilian, à Londres, 14,567.

Memphis, à Bristol, 4,815.
Concordia, à Bristol, 3,699.
Total, 34,132. Semaine correspondante en 1893, 7,556. Totaux depuis l'ouverture de la navigation: 1894, 60,896; 1893, 17,704.

MARCHÉS AU FROMAGE

London, 28.—27 fabriques ont offert 3,475 meules de mai. Ventes: 50 meules à 9 1/2c.; 260 à 9 1/2c.; 148 à 9 5/16c.; 1,559 à 9 3/4c. Le marché a été actif. Tout s'est vendu à l'exception des produits de cinq fabriques. L'année dernière on offrait 1,150 meules; elles ont toutes été vendues à 9 1/4 à 9 3/4c.

Ogdensburg, 28.—Il y avait 1,991 meules de fromage en vente, samedi. 82 meules ont fait 9 1/2c.; 593, 9 1/2c.; 527, 9 9/16c.; 459, 9 3/4c. Les acheteurs se sont montrés empressés. L'année dernière, on offrait 1,200 meules et 1,075 meules étaient vendues à 9 1/4 à 9 5/16c.

Canton, 28.—2,800 meules ont remporté 9 1/2c.; 700 tinettes de beurre, 17 1/4 à 18 1/2c., surtout ce dernier prix. L'année dernière on offrait 1,300 meules qui ont toutes été vendues à 9 1/2c.

ABATTOIR DE L'EST

Il y avait hier, à l'abattoir de l'Est, 350 bœufs, 150 moutons et agneaux, 350 veaux et 70 cochons. Cotes:
Bœufs d'exportations, 4 1/4 à 4 3/4c.
Bœufs de boucherie, choisis, 4 à 4 1/2c.
Bœufs de boucherie, lons, 3 1/4 à 4c.
Bœufs de boucherie, inférieurs, 2 à 3c.
Moutons, \$3 à \$5.
Agneaux, \$2.50 à \$4.50.
Veaux, \$2 à \$7.
Cochons, \$3 à \$8.

SIROP VEGETAL DE VIEL

DYSPETISIE, CONSTIPATION, MALADIES DU FOIE



Cette préparation essentiellement végétale, active et curative, est appelée à rendre de grands services à tous ceux qui souffrent à un degré quelconque de Dyspepsie, Maladies du foie et Constipation.

Le *Siróp Végétal de Viel*, composé des plus riches stimulants stomachiques, règle les intestins et agit spécialement sur le foie, ce qui en fait le meilleur remède contre la Dyspepsie ; car il ne faut pas oublier que presque toutes les causes de Dyspepsie se rattachent au mauvais fonctionnement du foie. Les personnes atteintes de maladies du foie souffrent de douleurs dans les côtés, mauvaise digestion, langue chargée, les maux de tête les abrutissent. Ces personnes ont presque toujours des frissons, la peau jaunie et une toux sèche qui les fatigue.

La Constipation est un symptôme prédominant dans plusieurs maladies de l'estomac, du foie et des intestins. Les causes sont des habitudes irrégulières, l'usage de boisson, thé, café, pris en quantité, etc.

Les symptômes de la dyspepsie sont des maux de tête, le vertige, la constipation, la pâleur avec une tendance à la tristesse et à l'inquiétude, l'insomnie, gonflements de l'estomac, renvois de gaz, etc.

Le *Siróp Végétal de Viel* a la propriété de guérir les maladies dans un temps très court et de les soulager dès qu'il est administré. C'est le seul remède qui ne manque jamais de donner du soulagement et de guérir dans les plus mauvais cas des maladies pour lesquelles il est recommandé.

VENTE EN GROS chez

DR. ED. MORIN & CIE

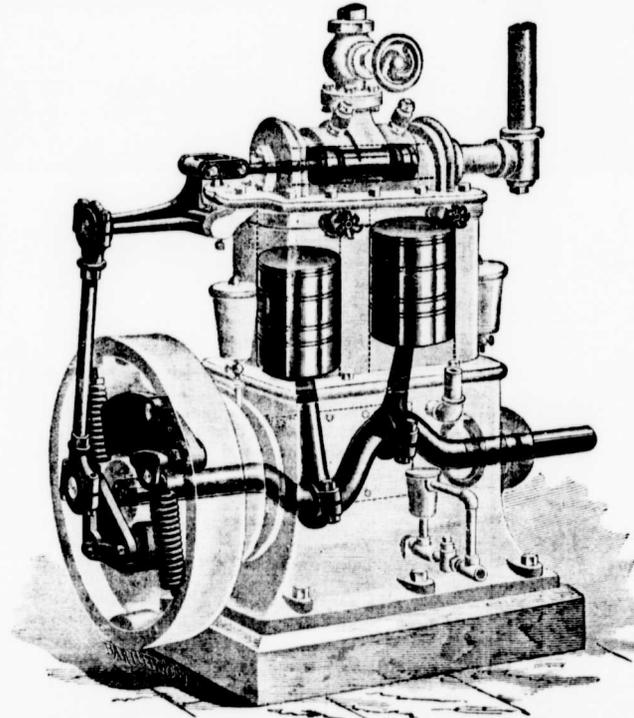
PHARMACIENS EN GROS
48, Rue St-Pierre, Quebec

L'engin Westinghouse

Machine à vapeur parfaite, la plus économique et la moins dispendieuse

LES PLANEURS "MCGREGOR"

sont les meilleurs outils connus pour le prix



LA CENTRIFUGE IMPERIALE N'EST PAS BATTUE
TOUTES ESPECES DE MACHINES AMÉLIORÉES

VIDAL, FILS & CIE

97-99-101, RUE ST-PAUL

QUEBEC.